VOLUME XIV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 2 MARS 1927 NUMERO 39

Abonnement ... Canada $2.00 Etats-Unis $2.50 Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Téléphone 21 817
Publié par CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

La Session Provinciale

ON COMMENCE A PARLER DES LIQUEURS

La contre-pétition sur la bière — Le contrôle des brasseries — Les critiques de M. Joseph Hamelin

M. Bracken a informé la Législature qu'il avait reçu deux fois l'assurance de l'hon. Charles Stewart, ministre de l'intérieur, que le gouvernement fédéral ne disposerait pas des droits d'énergie électrique des chutes des Sept Sœurs, sur la rivière Winnipeg, sans donner au gouvernement manitobain la facilité de faire des représentations à ce sujet. La province a des vues sur ces ressources pour le développement de son système hydraulique.

Contre-pétition sur la bière

La contre-pétition signée par 44,157 électeurs de la province opposés à la loi de vente de la bière a été présentée par M. Black et trois autres députés. Elle demande le rejet par la Chambre de toute extension de la vente de la bière dans la province et la limitation de la quantité vendue sur permis; elle demande aussi qu'en cas de referendum, les électeurs puissent se prononcer pour l'abolition complète des privilèges actuellement accordés aux brasseurs.

Le repos périodique

Les représentants d'une vingtaine d'organisations différentes ont comparu jeudi matin devant le comité des amendements aux lois, pour faire connaître leurs objections au bill de repos périodique pour les employés, que le groupe ouvrier s'efforce de faire adopter pour la troisième année successive. Ceux qui ont parlé au nom de certaines branches spéciales de l'industrie ont admis généralement qu'un repos d'un jour sur sept était désirable, mais ont fait remarquer que l'application stricte des clauses de la mesure désorganiserait par certains côtés l'effort industriel et rendrait sa poursuite difficile.

On a proposé comme alternative que le comité rejette le bill et qu'on permette au gouvernement de soumettre une législation aussi conforme que possible avec la loi fédérale du jour du Seigneur.

M. Hamelin et la question des liqueurs

M. Joseph Hamelin (Sainte-Rose du Lac), dans sa critique du budget, s'en prend à deux points: la question des liqueurs et l'administration. L'une et l'autre, à son avis, ne sont pas ce qu'elles devraient être. Bien que le gouvernement ait attribué $100,000 du profit sur les liqueurs à la mise en vigueur de la loi, l'état général est pire qu'avant et la manufacture illicite sévit encore, à cause des prix exorbitants de la Commission des liqueurs. Les consommateurs ordinaires n'ont pas les moyens d'acheter à la Commission, déclare M. Hamelin, qui demande au gouvernement de présenter son propre bill sur la vente de la bière et des vins légers sans avoir recours au referendum.

Le député de Sainte-Rose estime qu'en payant $30,000 à la ville de Winnipeg pour que celle-ci prenne la responsabilité de la mise en vigueur de la loi sur son territoire, le gouvernement n'a pas été juste pour les autres villes du Manitoba. "Pourquoi Saint-Boniface, Portage la Prairie, Brandon et ma propre localité de Sainte-Rose, etc., ne seraient-ils pas traités de la même façon?"

Il n'a pu avaler le programme

Passant au sujet de l'administration, M. Hamelin déclare qu'il est entré dans le groupe des Fermiers-Unis, dès son origine, parce que, comme tous les autres, il était mécontent des extravagances des gouvernements du jour. Il l'a quitté ensuite parce qu'il ne pouvait pas "avaler leur programme". Avant son arrivée au pouvoir, le gouvernement actuel avait promis de réduire les taxes. Cependant, depuis 1922, il a recueilli chaque année $1,500,000 de plus que tout autre gouvernement précédent sans réduire les taxes d'une façon appréciable. A la veille des élections, il a commencé à les réduire (un mauvais principe). M. Hamelin ne croit pas que le gouvernement ait droit à aucun crédit pour un surplus de $600,000. Cela indique simplement qu'on a demandé au peuple plus qu'il n'était nécessaire, ce qui est d'une mauvaise administration.

Le député de Sainte-Rose reproche aussi au gouvernement d'avoir augmenté le chiffre des dépenses et d'avoir fait monter la dette publique de la province d'environ un million par année.

Contrôle des brasseries

L'hon. R.-W. Craig, procureur général, a présenté cinq bills amendant la législation actuelle des liqueurs. Ils embrassent la quantité de liqueurs vendues et les pouvoirs de la Commission de fixer cette quantité, la question des infractions, le contrôle de la vente de la bière par les brasseurs au moyen d'un système de permis, etc.

Le procureur général est d'avis que le titre de la loi de contrôle des liqueurs est mal choisi si les brasseurs ne peuvent être contrôlés. Il déclare que 75 pour cent des obstacles que rencontre la mise en vigueur de la loi est dû à la vente illicite de la bière, principalement par les brasseurs qui abusent des privilèges que leur accorde la loi de contrôle. La province se trouve dans l'obligation de légiférer de manière à faire face à la situation. Les électeurs auront l'occasion une fois de plus, cette année, de faire connaître leur opinion sur la loi des liqueurs, et M. Craig espère qu'ils voteront pour la suppression des privilèges des brasseurs.

Question très importante

W.-Sanford Evans, conservateur (Winnipeg), est d'avis que le gouvernement devrait être jugé sur sa politique des liqueurs et il prédit que le jugement du public conduira à une faillite. Il conseille de ne pas se hâter d'adopter les bills, mais d'examiner en même temps toute la législation des liqueurs, qu'il considère comme la plus importante à l'heure actuelle au Manitoba.

LES CANADIENS FUMENT DE PLUS EN PLUS

Ils boivent aussi plus de bière, mais moins de vin et d'alcool

Ottawa — Les Canadiens, de nos jours, boivent plus de bière et fument plus de tabac que nos grands-pères. Mais ils boivent moins de vin et surtout moins d'alcools que les gens de 1869.

Ces faits nous sont révélés par le rapport du ministère des douanes et de l'accise, sur la consommation, par l'habitant, des vins, de la bière, des alcools et du tabac sur lesquels des droits de douane sont acquittés.

En 1869, chaque Canadien buvait, dans son année, un gallon et 12 centièmes, alors que l'an dernier, chaque Canadien n'a bu que 27 centièmes d'un gallon d'alcool.

Plus de bière

D'autre part, l'an dernier, chaque Canadien a bu 5 gallons et 61 centièmes de bière, alors qu'en 1869, il n'en buvait que 2 gallons et 69 centièmes.

On boit moins de vin, aujourd'hui, que nos pères n'en buvaient, en 1869. En 1926, le Canadien n'a bu que 7 centièmes de gallon de vin, alors que du temps de sir John-A. Macdonald, il en buvait 11 centièmes.

Immédiatement après la Confédération, en 1869, chaque Canadien fumait une livre et 75 centièmes de tabac, alors que l'an dernier, il en fumait 3 livres et 46 centièmes. Cette augmentation est due, sans doute, aux femmes, dont certaines fument plus que les hommes.

Le Canada à la Société des Nations

Toronto — Au cours de la première conférence d'une série de quatre sur la Société des Nations, à l'Université de Toronto, sir Herbert Ames, ancien directeur financier de la Société, a exprimé l'opinion que le temps venait où le Canada pourrait avoir sa place au conseil de la Société, s'il le désirait. Sir Herbert, un Canadien, a été grandement impressionné de la place d'honneur qu'a occupée le Canada dans la Société au cours des sept dernières années.

OTTAWA — Le gouvernement a décidé de changer le nom du ministère des douanes et de l'accise en celui du ministère du "revenu national". Un projet de loi à cet effet sera présenté par l'hon. M. Euler.

MONTREAL — Le Français Georges Merle, qui a assassiné André Marrelli, a été condamné à mort. Il sera pendu le 10 juin.

Protonotaire apostolique



M. L'ABBE T.-W. MORTON, curé de la cathédrale Sainte-Marie, de Winnipeg, qui vient d'être nommé par S. S. Pie XI protonotaire apostolique.

FUTURS COLONS

Ils viendront surtout du nord de l'Europe, l'été prochain

Ottawa — Dans un discours qu'il faisait devant le conseil local des femmes, le ministre de l'immigration, M. Robert Forke, a déclaré que les portes du pays seront un peu plus largement ouvertes, l'été prochain, pour les peuples du nord de l'Europe, parce que ce sont ceux qui s'assimilent le mieux chez nous. Cela ne veut pas dire que l'entrée du pays sera refusée aux immigrants des autres pays, mais les conditions d'entrée seront un peu plus sévères. Cela ne veut pas dire non plus que les immigrants des pays du nord pourront entrer librement. Ils devront se soumettre à certaines conditions que l'on considère comme nécessaires. Il ne s'agit pas autant d'amener au pays un très grand nombre d'immigrants que des gens sains, susceptibles de s'adapter facilement et qui feront des colons de valeur. Il faut que le pays soit en mesure d'assurer de bonnes conditions à tous les nouveaux venus, à les aider afin qu'ils se sentent rapidement chez eux.

M. Forke dit qu'il croit que cela est d'autant plus nécessaire qu'il se base sur sa propre expérience. Il est lui-si dans l'Ouest canadien grâce à l'aide que le Pacifique Canadien lui a apporté lorsqu'il est arrivé au pays il y a quarante ans.

M. Forke ne croit plus qu'il y ait de grands courants d'immigration vers le Canada comme il y a une quinzaine d'années alors que plus de 400,000 étrangers entraient au pays. Le pays doit choisir ses futurs citoyens au point de vue physique et moral. Il croit que la colonisation est la partie la plus importante de la politique d'immigration.

Du français à la prochaine convention des instituteurs du Manitoba

Nous apprenons avec plaisir que M. le professeur A.-C. de la Lande, qui donnait, vendredi dernier, une conférence française à l'école Earl Grey, a été prié de donner un discours français à l'ouverture de la grande convention des instituteurs et institutrices du Manitoba, le 20 avril prochain, au Royal Alexandra.

C'est un honneur pour notre langue et une distinction flatteuse pour notre compatriote que nous nous plaisons à souligner.

L'aviation progresse au Canada

Ottawa — L'aviation civile fait du progrès au Canada. Voici ce que le ministère de la défense nationale annonce à ce sujet:

	1926	1927
Envolées	4,755	3,171
Heures	5,860	4,091
Passagers	6,436	4,091
Bagages, livres	724,721	592,220

Dans le bagage on comprend les marchandises ainsi que la matière postale.

MONTREAL — L'administration générale de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, approuvée par Rome, a prolongé de trois ans le terme d'office du R. P. E. Villeneuve, provincial des Oblats de l'Est du Canada.

M. l'abbé Morton protonotaire apostolique

M. l'abbé T.-W. Morton, curé de la cathédrale Sainte-Marie de Winnipeg, vient de recevoir de S. S. Pie XI le titre de protonotaire apostolique. La nouvelle en a été annoncée, dimanche, à la cathédrale, par S. G. Mgr Sinnott qui a félicité le titulaire en son nom, au nom du clergé et au nom de ses paroissiens. Sa Grandeur a fait remarquer que c'est la plus haute marque de distinction accordée par le Pape à un membre du clergé. Le bref du Souverain Pontife lui conférant cet honneur mentionne son zèle, ses longs états de service et l'estime que lui ont valu ses connaissances et son talent auprès des catholiques et des non-catholiques.

Depuis son arrivée à Winnipeg, M. l'abbé Morton a été mêlé activement au mouvement scientifique, surtout aux études astronomiques, et il a été président de la section de Winnipeg de la Société astronomique royale du Canada. En maintes occasions il a été entendu comme conférencier pour le "Canadian Club" et autres organisations s'occupant d'œuvres sociales et charitables. Il s'est ainsi créé un large cercle d'amis, même en dehors de ses coreligionnaires.

La Liberté est heureuse d'offrir ses respectueuses félicitations au nouveau protonotaire apostolique.

LE 3ME VOYAGE DE LA LIAISON DANS L'OUEST

Il se fera en juillet prochain, sous les auspices de l'"Action Catholique", de Québec

M. J.-E. Laforce, agent des ressources naturelles et du rapatriement du Chemin de fer National du Canada, de Montréal, était ces jours derniers à Winnipeg, où il s'occupait des premiers préparatifs de l'organisation du troisième voyage de la Liaison française dans l'Ouest.

On sait que ces excursions de l'Est vers l'Ouest, qui ont déjà obtenu de si beaux résultats au point de vue du rapprochement entre les deux groupes, ont eu pour premier initiateur M. l'abbé Ouellette, directeur du bureau fédéral des missionnaires colonisateurs. Nous lui devons une grande reconnaissance pour avoir eu cette magnifique idée et surtout pour le zèle qu'il a apporté à sa réalisation.

Le voyage de cette année sera sous la direction de l'"Action Catholique", de Québec, et sous le patronage des missionnaires colonisateurs.

Les excursionnistes passeront dans l'Ouest toute la première quinzaine de juillet. Ils arriveront à Letellier le 1er juillet, à sept heures du matin. Il y aura visite de la campagne environnante en automobile et dîner champêtre. L'arrivée à Winnipeg aura lieu vers quatre heures de l'après-midi. Le soir, souper à l'hôtel Fort Garry, suivi d'une veillée à Saint-Boniface. A 11 heures, départ du train pour l'Ouest. Les centres visités dans la Saskatchewan seront, à l'aller, Lebret, Régina et Willow Bunch. Dans l'Alberta, on s'arrêtera à Banff, Morinville, Edmonton et l'on passera une journée entière à Jasper Park. Les voyageurs se rendront ensuite jusqu'à la côte du Pacifique, visitant Vancouver et Victoria.

Au retour, North Battleford et Vonda, dans la Saskatchewan, seront des points de ralliement où les nombreux Canadiens français des environs pourront venir saluer leurs compatriotes de l'Est. Le convoi s'arrêtera également à Elie et à Saint-Eustache, où une réception sera organisée, avant l'arrivée à Winnipeg, le 13 juillet.

A l'occasion du second passage de l'excursion à Saint-Boniface, on se propose de réunir les anciens compagnons de Louis Riel et de les présenter aux membres de la Liaison française. Une causerie sera faite en même temps sur les troubles de la Rivière Rouge. Voilà un article du programme qui ne manquera pas d'être très goûté de nos visiteurs de l'Est.

Contre les maringouins

Ottawa — M. Arthur Gibson, entomologiste du Canada, est cette semaine à Atlantic City, pour une convention pendant laquelle l'on discutera les moyens d'exterminer les moustiques, surtout les maringouins.

PARIS — La taxe sur les salaires, en France, l'an dernier, a été payée par 822,530 personnes.

LE CONCOURS D'ELOQUENCE

Détails complémentaires sur cette joute ouverte à tous les élèves des écoles supérieures

Le comité chargé de l'organisation de ce concours dans nos paroisses françaises désire instamment que toutes nos écoles supérieures y prennent part. Ce concours, à part du stimulant qu'il comporte — et Dieu sait que nous en avons grand besoin — ne peut manquer de développer chez les jeunes la facilité et le goût de la parole. C'est ce qui nous manque beaucoup dans l'Ouest. Afin de rendre plus claire la récente circulaire envoyée par le comité, nous voulons y ajouter quelques données. Inutile de dire que si d'autres explications sont nécessaires, le soussigné se fera un plaisir de répondre à toute demande de renseignements.

1.—Les nôtres peuvent donner ce discours en français ou en anglais.

2.—Le discours doit porter sur les faits saillants accomplis depuis la Confédération. Consultez les ouvrages qui traitent de cette période.

3.—Le lauréat de chaque école devra se mesurer avec les autres lauréats du district. L'élève vainqueur de ce tournoi devra venir à Saint-Boniface comme représentant de son district pour rencontrer les lauréats des quatre autres districts français. Cette date sera annoncée plus tard. Le nom de chaque lauréat aux différentes phases de ce concours doit nous être envoyé avec le nom de l'école.

4.—Sans parler des prix régionaux et provinciaux, il ne faut pas oublier qu'il y a deux chances de faire le voyage d'Europe: le premier, qui aura lieu en juillet après le concours interprovincial à Ottawa, comme prix du concours franco-canadien, et le second, l'automne prochain, après le concours international tenu à Washington en octobre.

5.—Ce dont il sera surtout tenu compte dans ce concours, c'est la déclamation.

Le secrétaire,
J.-H. DAIGNAULT,
Saint-Boniface, Man.

LA CONVENTION CONSERVATRICE

Il est décidé qu'elle aura lieu à Winnipeg le 11 octobre 1927

Ottawa — A la suite des délibérations des députés conservateurs, des sénateurs et des candidats aux dernières élections, réunis en conférence en octobre dernier, un comité fut créé pour désigner une date et un lieu pour la convention nationale du parti conservateur au Canada.

Ce comité a eu mardi deux séances, dans les quartiers conservateurs, à la Chambre des Communes, d'Ottawa. L'on y a décidé à l'unanimité qu'une convention nationale conservatrice aura lieu le mardi 11 octobre 1927, dans la ville de Winnipeg.

Le comité a arrêté aussi le nombre des délégués à cette convention. Voici quels seront ces délégués: Membres du Conseil Privé du parti conservateur; sénateurs conservateurs; députés conservateurs; candidats conservateurs défaits aux dernières élections; premiers ministres conservateurs des législatures; chefs d'opposition dans les législatures.

En plus de ces délégués, chaque comté fédéral choisira, aussitôt que possible et de la manière en usage dans les nominations des candidats aux élections fédérales, quatre délégués surnuméraires, hommes ou femmes, au gré du comté, pour le représenter à la convention, ainsi que ceux qui ne pourraient pas se rendre à la convention. L'on a aussi décidé que chaque organisation ou association conservatrice provinciale pourra ajouter aux délégués plus haut mentionnés, d'autres délégués généraux, hommes ou femmes, dans les proportions suivantes: Ontario et Québec, 15 chacun; Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique, 7 chacun; Ile du Prince-Edouard, 3.

On a encore l'intention d'avoir le concours des organisations agricoles, ouvrières, industrielles et patriotiques, dans les affaires d'importance publique. On a créé un comité qui s'occupera des détails de la préparation de cette convention nationale.

La Session Fédérale

UN AMENDEMENT PROGRESSISTE

Il vise la protection et le haut coût de la vie — Discours de M. Bourassa et de M. Dunning

Ottawa — M. Mackenzie King est allé passer une quinzaine de repos aux Etats-Unis, pendant que s'achèvera le débat sur le budget. Les conservateurs préparent leur prochaine convention. Les progressistes tiennent le premier plan en Chambre. L'un d'entre eux, leur critique financier, M. Coote, député de McLeod, a présenté leur amendement au budget. Ils ont toutes sortes d'objets en vue. Tout d'abord, ils veulent montrer à leurs électeurs qu'ils soutiennent les idées qu'ils leur exposaient pendant la campagne électorale. Puis, par une pression libre-échangiste, ils font contrepoids à la pression protectionniste des conservateurs. Enfin ils montrent à quels endroits le bât du budget peut les blesser. On le devinait un peu. On savait que la diminution de 10 pour cent de l'impôt sur le revenu ne leur allait guère, ni le maintien du tarif à son niveau actuel.

L'amendement progressiste

Voici le texte de l'amendement progressiste:

"Que tout en reconnaissant qu'il est désirable de mettre en vigueur certains changements budgétaires proposés, la Chambre regrette que le budget déposé par l'hon. ministre des finances ne contienne aucune disposition efficace pour diminuer le haut coût de la vie en tant qu'il vient de la protection;

"Que le budget marque un abandon du principe de l'impôt direct et visible, fondé sur la capacité de payer;

"Et de plus qu'aucun effort systématique n'ait été tenté pour diminuer notre dette nationale, dont l'intérêt absorbe une si grande partie des revenus du Dominion."

Début de M. Malcolm

M. Malcolm, le nouveau ministre du commerce, a fait ses débuts en Chambre. Il s'est attaché à démontrer que le pays est bien prospère et qu'aucun parti ne tente maintenant de lui démontrer qu'il s'en va à la ruine; que l'impôt sur le revenu ne pèse pas, en général, sur une classe bien riche ni bien nombreuse; que l'abolition de la taxe des ventes est une chose bien compliquée.

Loi des grains

M. N.-E. Campbell a interpellé le gouvernement, demandant si le projet de loi des grains qui, à la dernière session, a été retenu par le sénat, sera déposé à la chambre, au cours de la présente session.

"Le gouvernement, a répondu l'hon. James Malcolm, a mis à l'étude ce projet, qui sera déposé incessamment."

On sait que le groupe agraire s'intéresse vivement à ce projet. Aussi la réponse du ministre fut-elle accueillie par de bruyants applaudissements des députés de l'Ouest.

En réponse à une autre interpellation de M. Kennedy, député de Peace River, l'hon. W.-R. Motherwell, ministre de l'agriculture, a déclaré que le gouvernement déposera un projet de loi dont l'objet sera d'organiser le commerce coopératif du bétail.

Ces deux importantes mesures seront étudiées par la chambre, d'ici un mois.

M. Bourassa et le budget

Le député de Labelle a touché plusieurs points et a produit une vive impression en Chambre. Ses idées sur la dette de guerre qu'il faut payer avec des taxes de guerre, d'une manière distincte, pour que le pays sache en tout temps le prix de notre intervention militaire dans le dernier conflit européen, ont été fort goûtées, particulièrement des progressistes.

M. Bourassa s'est aussi attaqué à cette légende que l'on répand dans les provinces anglaises à l'effet que la province de Québec serait intensément protectionniste. Cette légende fait croire aux Anglais du Dominion que si nous ne votons pas pour les conservateurs, c'est pour la simple raison que nous avons contre eux des préjugés de races ou autres que les libéraux entretiennent. Il devenait urgent de la détruire.

La partie qui traite du tarif et celle qui a trait aux problèmes de la taxation et de la famille ont aussi fort intéressé la députation.

Discours belliqueux de M. Dunning

M. Dunning a causé toute une sensation par son discours belliqueux et agressif à l'égard du parti progressiste. Ce discours est une vraie déclaration de guerre. A l'entendre, on en est venu à la conclusion que le parti libéral se sent maintenant assez fort pour attaquer de front et jeter par-dessus bord le parti progressiste, qu'il est sûr que quatre années de pouvoir, de prospérité, de réductions de taxes, le rendront si puissant dans l'Ouest que le troisième parti devra se fondre avec lui ou être écrasé, et que le temps des ménagements, des douceurs, des accommodements est fini.

LA SESSION EN SASKATCHEWAN

La liquidation de la "Saskatchewan Co-operative Elevator Co."

Régina, Sask. — Le Dr Charles-E. Tran, chef des progressistes, n'a pas vu d'un bon œil le geste de ses deux députés transfuges et il le leur a fait savoir sans équivoque. Il a demandé purement et simplement leur démission. Les deux interpellés ont tenu tête à l'orage et il s'est échangé des propos assez vifs. L'incident, qui était sans précédent dans l'histoire de la législature, a naturellement suscité un vif intérêt. Le Dr Tran a attribué l'acte des deux ex-progressistes à l'opportunisme ou à l'idée que le gouvernement libéral accorderait plus d'aide à des circonscriptions représentées par des libéraux plutôt que par des membres de l'opposition. Il a caractérisé la chose comme un patronage universellement condamné par tous les progressistes.

Contre les spéculateurs

Le premier ministre a déposé un bill destiné à faire crouler les châteaux en Espagne que construisaient les spéculateurs en actions de la "Saskatchewan Co-operative Elevator Co." Ceux-ci ne retireront pas de petites fortunes de leurs récents achats, comme ils l'espéraient. Ils retireront l'argent qu'ils ont payé et pas un sou de plus. L'actif de la compagnie sera distribué entre les actionnaires dûment enregistrés au pro rata des sommes payées ou créditées au 31 juillet 1926.

Depuis que les actionnaires de la "Co-operative Elevator Co." ont sanctionné la vente de leurs élévateurs et de leur matériel à la Coopérative de Blé de la Saskatchewan, on dit couramment que des individus et des syndicats ont acheté des actions dans l'espoir qu'elles allaient monter considérablement.

La rumeur a circulé pendant quelque temps que certains individus avaient réussi à faire des milliers de dollars sur les actions achetées de fermiers qui n'étaient pas au courant de la transaction prochaine et ont consenti à céder leurs parts à un prix qui leur semblait bon à l'époque.

D'après la loi de la "Saskatchewan Co-operative Elevator Co.", chaque actionnaire doit être fermier et aucun ne peut détenir plus de vingt actions.

Le premier ministre a parlé en termes sévères de ceux qui, possédant des informations spéciales que ne pouvaient avoir la majorité des actionnaires, se sont mis à acheter des actions, surtout dans les districts où, à cause de la mauvaise récolte, les fermiers avaient besoin d'argent comptant.

Jolis profits

Si le bill de liquidation de la "Saskatchewan Co-operative Elevator Co." est accepté sous sa forme présente, les actionnaires ayant vingt actions de 1911-12, qu'ils avaient payées $150, recevront environ $3,115. Les actions de 1911-12 valent, semble-t-il, $155.78, tandis que celles émises il y a un an valent environ $18 chacune. Les unes et les autres ont été payées à l'origine $7.50 chacune.

Echec des Crémeries coopératives

En ouvrant le débat sur la fusion des Crémeries coopératives avec les Crémeries Caulder, le premier ministre Gardiner a déclaré qu'elles n'étaient pas en mesure de continuer comme coopérative sans la fusion décidée et sans l'augmentation énorme de la garantie du gouvernement provincial. En 1926, les pertes se sont élevées à $187,000. L'origine de l'insuccès remonte à 1918, alors que la compagnie commença à se développer sur une échelle disproportionnée avec les besoins. Cependant le premier ministre a produit des chiffres montrant que les opérations des Crémeries coopératives n'ont pas perdu un sou.

ECHOS D'EUROPE

Le Père de Foucauld sera béatifié

Rome — S. S. le pape Pie XI a récemment ordonné l'ouverture du procès en béatification du Père Charles de Foucauld, une des plus pures gloires du Sahara français, tué au déclin du jour, à Tamanrasset (Hoggar), il y a eu dix ans le 1er décembre dernier, d'une balle tirée par l'indigène El Madani, que le "Grand Marabout blanc" avait affranchi, sauvé d'une grave maladie et arraché à la mort.

Trois cas surnaturels de guérison — trois miracles — auraient été obtenus grâce à l'intercession du Père de Foucauld, notamment la guérison instantanée d'une Italienne de Turin, atteinte d'une affection incurable du pylore.

Et c'est le R. P. Joyeux, des Pères Blancs d'Afrique, société de missionnaires fondée par le cardinal Lavigerie, qui est actuellement chargé d'instruire en cour de Rome, la cause du futur bienheureux.

Les paysans russes se préparent à une guerre prochaine

Moscou — Dans la crainte d'une guerre imminente, les paysans des provinces de Pskov, Mogiliev et Yaroslav, ont acheté tout le sel qu'ils ont réussi à se procurer, ce qui a causé un manque complet de ce condiment.

Les paysans dans le district de Novgorod ont acheté assez de sel pour dix ans, se souvenant du prix élevé du sel pendant la dernière guerre civile.

Le préfet de police de Paris prend sa retraite

Paris — On annonce que M. Morain, préfet de police, a décidé de prendre sa retraite. M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, a choisi, pour lui succéder, M. Jean Chiappe, présentement directeur de la Sûreté générale. M. Jean Chiappe est originaire d'Ajaccio, Corse.

C'est M. Renard, directeur du cabinet de M. Albert Sarraut et directeur du personnel au ministère de l'Intérieur, qui remplacera M. Chiappe à la Sûreté générale.

L'immigration norvégienne au Canada

Montréal — "Après avoir parcouru l'Ouest canadien et avoir visité plusieurs camps forestiers du Nord d'Ontario, je suis convaincu que le Canada offre de grands avantages aux Norvégiens qui veulent s'y établir", a déclaré M. Albert Sund, de Norvège, qui était de passage à Montréal, en route pour Halifax où il s'embarquera pour son pays.

M. Sund a été envoyé au Canada par la ville de Tim, Norvège, pour étudier les conditions agricoles au Canada ainsi que les facilités d'établissement offertes aux Scandinaves.

A Ottawa, M. Sund a rencontré l'hon. M. Robert Forke, ministre de l'immigration, et à Montréal le Dr W.-J. Black, du service de la colonisation e tdu Chemin de fer National du Canada.

Nouvelle formule de mariage chez les protestants

Londres — Le synode des évêques qui étudie depuis de longues années la question de reviser le livre de prières épiscopalien propose l'élimination du mot "obéir" dans la formule liturgique du mariage.

Les évêques proposent également de retrancher le mot "doter" dans le passage se rapportant à l'homme et d'y substituer les mots suivants: "et tous mes biens de ce monde je les partagerai avec elle".

Ces propositions furent présentées au concile de l'église à Westminster et à deux grands synodes de l'église anglicane, Cantorbéry et York.

Suède et Belgique

Stockholm — L'alliance matrimoniale entre le prince héritier Léopold, de Belgique, et la princesse Astride, de Suède, l'automne dernier, vient d'être suivie d'un pacte par lequel les deux nations s'engagent à ne jamais se livrer la guerre sur aucun sujet, même ceux ordinairement exclus, comme "intérêts vitaux", et "honneur national". Soumettant ce pacte pour ratification au parlement suédois, le ministre des Affaires Etrangères a fait remarquer que c'était la première fois que la Suède prenait un engagement aussi général avec une nation étrangère, en dehors de celles de la péninsule scandinave.

L'activité missionnaire en Pologne

Varsovie — Le clergé et les catholiques polonais sont trop dévoués à l'Eglise pour ne pas prendre une part active à la croisade missionnaire.

Et, tout d'abord, l'Union missionnaire du clergé, récemment fondée sous la présidence de Mgr Nowowiejski, évêque de Plotsk, a recruté en peu de temps 4,500 membres. La Saint-Enfance est très populaire, elle se développe bien. Les recettes envoyées à Paris sont passées de 14,881 francs en 1923 à 200,000 francs en 1925. La Propagation de la Foi se réorganise, car la guerre l'avait détruite. Enfin, on pose les premiers jalons pour l'établissement de l'oeuvre de Saint-Pierre-Apôtre.

En dehors des oeuvres pontificales fleurissent en Pologne la Sodalité de Saint-Pierre-Claver, fondée par la comtesse Ledochowska, de vénérée mémoire, et la Katolickie Towarzystwa Misyjne, qui s'occupe des missions du Proche-Orient.

C'est surtout dans les cercles de jeunesse et dans les Congrégations mariales, Fédération de la jeunesse, Congrégation des institutrices, des employés, etc., que s'organise la croisade missionnaire.

Il y a, à l'heure actuelle, 19 périodiques traitant exclusivement, ou du moins en part notable, des missions; 16 maisons missionnaires, plusieurs Congrégations nouvelles vouées aux missions, avec un total supérieur à 1,000 élèves, sans compter les très nombreux élèves des Salésiens.

Poznan verra dans ses murs, en 1927, un Congrès de missiologie.

La note de Mussolini à Coolidge

Rome — Dans sa réponse à la note du président Coolidge, l'Italie refuse franchement de participer à une conférence destinée à limiter les vaisseaux de tonnage léger.

Le gouvernement italien invoque comme argument l'obligeant à agir ainsi le fait que l'on doit considérer ensemble tous les armements, aériens, terrestres et navals, parce qu'ils sont interindépendants. Il dit aussi que tout projet de désarmement doit être accepté par toutes les nations et non seulement par quelques puissances. Enfin, à cause de sa longue côte et du fait qu'elle est située dans une mer intérieure dans laquelle elle pourra se trouver bloquée et incapable d'atteindre ses colonies, une flotte de vaisseaux légers lui est absolument nécessaire. Il ne lui serait donc pas possible de limiter cette flotte.

La note toutefois est tempérée par quelques considérations au sujet du but que le président Coolidge vise, but qui est parfaitement d'accord avec la politique extérieure de l'Italie.

Le radiotéléphone en France

Paris — A la suite du succès prodigieux obtenu par la téléphonie sans fil entre New-York et Londres, le gouvernement français a décidé de se mettre à la page. Ses ingénieurs experts sont à étudier un système d'ensemble qui reliera Paris à toutes les capitales européennes et à New-York.

La France est déjà à installer un système d'ondes dirigées pour relier la France à ses colonies et celles-ci entre elles.

COPENHAGUE — Le Dr Georges Brandès, critique littéraire danois, est mort après plusieurs semaines de maladie à 85 ans.

PARIS — Plus de 400,000 étrangers ont annoncé leur intention de devenir citoyens français.

PARIS — D'après le rapport de la branche centrale parisienne de l'"American University Union", il y a actuellement en France environ 4,500 étudiants américains de toutes catégories.

QUEBEC — Les quatre enfants de Vital Roy, de Thetford Mines, âgés respectivement de 10, 4, 3 ans et 7 mois, ont péri dans un incendie qui a détruit la maison. Le père s'est servi de gazoline pour allumer le poêle de cuisine et une explosion s'est produite.

L'ASSOCIATION D'ÉDUCATION

Saint-François-Xavier

Percepteurs: MM. D. Perras et A. Lamothe.

Clovis Régnier	$5.00
R. Précourt	1.00
L. McCaughan	1.00
A. Laroque	1.00
A. Perras	2.00
D. Daignault	1.00
A. Richard	1.00
Paul Laflèche	2.00
Ernest Daignault	1.00
L. Lamothe	1.00
T. Morin	1.00
C. Préfontaine	2.00
L. Deslauriers	1.00
W. Régnier	2.00
A. Richard	1.00
G. Richard	1.00
Mlle B. Daneault	1.00
Mme Daignault	1.00
Louis Richard	1.00
A. Lamothe	2.00
D. Perras	2.00
Léon Caron	1.00
O. Robidoux	1.00
O. Richard	1.00
J. Richard	1.00
F. Lavallée	1.00
Autres contributions	7.85
Total	$43.85

Isle de Chênes

Percepteur: Albert Carrière.

M. le curé L. Rivard	$5.00
Georges d'Auteuil	1.50
Raoul Pelland	1.00
Thomas Lacroix	1.00
André Campeau	1.00
Antony Hallama	1.00
Ben. Cyr	1.00
N.-A. Dumaine	5.00
Robert Beauchemin	1.00
Arthur Tudeau	1.00
Théodore-A. Trudeau	1.00
Mlle Albina Campeau	1.00
Pierre Lavallée	1.00
Albert Carrière	1.00
Autres contributions	2.00
Total	$24.50

La valeur en espèces de la vie humaine maintenant établie

Des chiffres présentés par les statisticiens de la Metropolitan Life Insurance Company

Un sujet qui a toujours prêté à d'intéressées conjectures—quelle est la valeur d'un être humain, exprimée en dollars?—revêt un nouvel aspect en face de la compilation de chiffres que vient de publier, avec le rapport détaillé de ses opérations en 1926, la Metropolitan Life Insurance Company.

Tout individu a une certaine valeur déterminée pour lui-même, pour sa famille et pour la société. Même s'il ne possède actuellement pas un sou; cette valeur se chiffre dans les milliers de dollars.

Depuis longtemps on a admis que le capital humain—c'est-à-dire les vies des hommes, femmes et enfants—était la principale richesse de la nation. Mais à quelle somme globale il s'éta-



M. A. F. C. FISKE

Troisième Vice-Président et Gérant pour le Canada de la Metropolitan Life Insurance Company.

blissait, et de combien cette somme dépassait la richesse matérielle totale du pays—la propriété foncière, les troupeaux, le matériel de l'industrie, les produits de l'agriculture, des mines et des usines ensemble—sur ce point on en était réduit aux conjectures.

On démontre maintenant qu'un enfant, à la naissance, représente une valeur pécuniaire de $9,333. Un homme de 30 ans qui gagne $50 par semaine a une valeur économique de $31,000, tandis qu'à 40 ans, s'il gagne $100 par semaine, sa valeur économique est de $45,670. Des statistiques ont été compilées en ce qui concerne les travailleurs du sexe masculin. Suivant une estimation modérée, la capacité de gain de la femme serait à l'avenir équivalente à la moitié de celle de l'homme.

Elever un enfant, de l'un ou l'autre sexe, cela représente, depuis la naissance jusqu'à l'âge de 18 ans, une dépense de $7,200. Ce chiffre exprime une moyenne, basée sur le budget d'une famille de cinq—le père, la mère et trois enfants—disposant d'un revenu de $2,500. La naissance coûte $250. Les aliments sont évalués à $2,500, le vêtement et le logement à $3,400, l'instruction à $50, l'entretien de la santé à $284, les récréations à $130, l'assurance à $54 et les autres dépenses diverses à $570. Les frais d'instruction paraissent trop minimes, mais c'est parce que le "logement" comprend les taxes qui sont prélevées sur la famille pour les fins de l'instruction publique.

Les chiffres se rapportant aux opérations de la Metropolitan Life Insurance Company en Canada en 1926 font voir que la Compagnie a émis plus de nouvelle assurance, compte un plus grand nombre d'assurés et détient plus d'assurance en vigueur que toute autre compagnie au Canada. La nouvelle assurance contractée en 1926 en Canada se totalise à $167,862,023, et le nombre d'assurés s'élève à 2,349,904. L'assurance en vigueur en Canada s'élève à la somme globale de $704,911,355. Les paiements aux assurés canadiens en 1926 s'établissent au total de $10,079,007.

Il est intéressant de noter que les placements de la Metropolitan Life Insurance Company en Canada s'élèvent à $137,770,136, dont $48,297,078 sur des obligations du gouvernement fédéral, $40,956,969, sur des obligations des provinces ou des municipalités, et $48,516,089 en autres obligations.

"Le culte de la vérité"

C'est le titre de la belle conférence prononcée à Montréal par Mgr Louis-Adolphe Pâquet, vicaire général du diocèse de Québec, lors de l'attribution des prix d'action intellectuelle fondés par l'A. C. J. C. Cette brochure devrait être répandue à profusion.

"Qu'est-ce que le culte de la vérité? Et qu'exige-t-il de ceux qui s'y dévouent? Et que donne-t-il en retour du temps et des forces qu'un zèle assidu lui consacre?"

Le magnifique travail de Mgr Pâquet répond à ces trois questions. Lisons-le; faisons-le lire. Il incitera à se passionner pour le culte de la vérité, si nécessaire à l'heure présente où tant de doctrines fausses se disputent les esprits et poussent à penser de travers.

Prix: l'exemplaire, 10 sous; la douzaine, $1.00; le cent, $6.00.

S'adresser au Secrétariat général de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, bureau 701, Montréal, Canada.

Nouvelles de la maison

Deux Irlandais, Pat et Mike, étaient ensemble dans l'armée. Un jour Pat reçut une lettre. Mike regardant pardessus l'épaule de Pat demanda:

— De qui est-elle?

— De ma femme, répond Pat.

Mike remarqua alors que le papier renfermé dans l'enveloppe était absolument blanc, ce qui lui fit dire:

— Mais Pat, il n'y a rien d'écrit là-dessus!

— Je sais, répond Pat, ma femme et moi nous ne nous parlons pas.

Raccourcissons

Le patient — Imbécile! Vous m'avez coupé un bout d'oreille!...

Le barbier — Entre nous, monsieur, ne trouvez-vous pas qu'elle était un peu longue?

Le patient — En ce cas, vous devriez bien vous couper un bout de la langue, car, entre nous, elle aurait besoin d'être raccourcie.

L'enfant gâtée

Le mari à sa femme en désignant leur jeune fille dernier style:

— Elle refuse d'épouser le banquier; elle ne le trouve pas assez millionnaire. Elle veut un champion de boxe.

AVIS

Prenez note que demande sera faite à la session actuelle du Parlement fédéral, par Enos Henry Briggs, d'un acte spécial autorisant le Commissaire des Patentes à rétablir la Patente canadienne No 261532 pour Balais renouvelables.

Daté dans la ville de Winnipeg, Manitoba, ce 13me jour de décembre, A.D. 1926.

HUDSON, ORMOND, SPICE & SYMINGTON,
362, Immeuble Lombard,
Winnipeg, Manitoba.
Avocats pour le ci-dessus nommé Enos Henry Briggs

VOLUME XIV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 2 MARS 1927 NUMERO 39

Si nous réussissons à atteindre le but que nous "Fais ton journal de telle sorte qu'il puisse poursuivre dans la lutte pour le français, ce sera l'oeuvre de l'Association d'Education.
Mgr ARTHUR BELIVEAU,

LA LIBERTÉ

Evitez tout ce que vous ne pourriez pas dire et faire devant témoins; c'est la grande règle, et avec elle on se maintient dans la ligne du devoir et de la tranquillité.
LACORDAIRE.

LA GRANDE ET LA PETITE PATRIE

(Deuxième article)

L'acte de 1867 a donné aux Canadiens, disions-nous la semaine dernière, une patrie où deux races ont consenti d'habiter dans l'égalité des droits religieux et civils. Voilà la pierre d'assise du patriotisme canadien.

Rien n'est salutaire comme une saine compétition. Qu'il y ait lutte courtoise entre les deux grandes races du Canada pour la prééminence, c'est tant mieux pour la patrie commune. L'Anglo-Saxon a des raisons d'être fier de sa race; le Canadien français n'a pas à rougir de la sienne. Le vrai patriotisme canadien, pour l'Anglo-Saxon comme pour le Canadien français, consistera donc dans l'effort de chacun à donner sa pleine valeur, en exigeant que l'autre ne mette pas d'obstacle à ses aspirations.

Voilà, ce nous semble, la vraie notion du patriotisme canadien; c'est, de plus, une condition nécessaire à l'unité canadienne. Gêner l'un ou l'autre de ces groupes dans ses efforts d'expansion, c'est ne pas faire honneur à la parole donnée, compromettre l'unité canadienne et manquer de patriotisme, puisque c'est travailler contre le bien de la patrie.

Les hommes qui ont la fierté d'un noble sang préfèrent la mort au déshonneur. Ne pas défendre l'idéal qu'ont eu nos pères en signant le contrat qui a fait la Confédération canadienne et prendre volontairement la seconde place chez nous, ce serait abdiquer. Pour un peuple, abdiquer, c'est se déshonorer. Disparaître, s'il le faut, en faisant une lutte courageuse, soit; abdiquer volontairement, jamais.

Remplissons dignement notre rôle au Canada, défendons tous nos droits, ou mieux, prenons-les; exigeons qu'on ne mette aucun obstacle à notre développement religieux et intellectuel, demandons moins timidement notre part d'influence et de patronage, et nous aurons bien servi le patriotisme canadien en étant meilleurs Canadiens français.

Est-ce bien ce que nous faisons? Pas toujours. Pourquoi attendre que les autres viennent nous présenter, comme sur un plateau, des droits que nous avons le devoir de prendre quand ils nous sont refusés? Si telle manière de procéder crée des difficultés, devrons-nous en porter le blâme?

Un peu plus de fierté doit être pour nous, Canadiens français, la résultante immédiate du patriotisme canadien mieux compris.

CANADIEN.

LE DEVOIR SOCIAL

Nous n'avons pas le sentiment assez vif et assez net de notre devoir social; et nous sommes atteints d'un mal bien caractéristique de notre époque: l'*individualisme*.

Il est dans l'ordre social, une vérité bien élémentaire et bien mal comprise: c'est que nous sommes solidaires les uns des autres et que le lien qui nous unit ainsi, crée pour nous des responsabilités et impose des devoirs qui débordent constamment le cadre étroit de nos vies personnelles. Vivre en société, ce n'est donc pas simplement vivre les uns à côté des autres, dans une cohésion matérielle plus ou moins dense; mais c'est vivre les uns par les autres et les uns pour les autres.

Qu'on le veuille ou non, il faut entrer dans cette communion des âmes et subir cette loi d'échange et de répercussion, en vertu de laquelle nos vies sont tellement liées qu'il est impossible que les fautes des uns ne retombent pas sur les autres, ni que les vertus de chacun n'aient leur salutaire influence sur autrui. Je suis libre de poser tel acte ou de ne pas le poser; mais dès que je l'ai posé, il prend une valeur sociale dont je ne suis plus le maître, mais dont je porte la responsabilité devant Dieu et devant les hommes.

Si l'acte est bon, il devient un élément de perfection sociale; s'il est mauvais, il devient un élément de perversion sociale.

Et c'est ainsi que la vie sociale, dans son ensemble, n'est qu'une résultante des vies individuelles.

Aussi, une société n'est bonne et ne prospère que dans la mesure où les individus qui la composent, bien convaincus de ces vérités très simples, ont assez de noblesse dans l'esprit et assez de générosité dans le coeur pour s'en inspirer dans leur conduite, et pour adapter leur vie personnelle au bien commun.

Et voilà pourquoi l'égoïsme est un vrai fléau social. Malheur à la société où vivent des unités juxtaposées, que n'éclaire point la lumière d'une bonne conscience sociale, et que ne relie pas le sentiment de devoirs réciproques et la pratique de sacrifices communs! Malheur à la société où la vie individuelle absorbe et dévore la vie sociale, où les ambitions de chacun heurtent les intérêts de tous, où les appétits de l'individu ne se satisfont qu'au détriment du bien général, où le moi égoïste et haïssable se glisse partout pour morceler les efforts et diviser les coeurs!

Souffrons-nous de ce mal? Un bon examen de conscience nous le ferait apercevoir, et un peu de sincérité nous le ferait avouer.

Mgr Paul-Eugène ROY.

(Extrait de *Discours religieux et patriotiques*)

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Tout Canadien qui se destine à la vie publique doit apprendre le français

Star (Saskatoon):

L'hon. Ernest Lapointe, ministre fédéral de la justice, est peut-être actuellement le plus éminent Canadien français dans la vie publique de notre pays. Il a la confiance de ses concitoyens du Québec à un degré remarquable et il les défend avec force et habileté. C'est pourquoi il vaut la peine de faire remarquer que M. Lapointe est content et profondément ému quand des personnes de langue anglaise parlent français en son honneur. Dans un discours à Montréal, l'autre soir, il souligna le fait qu'à un dîner officiel au palais royal de Buckingham pendant la conférence impériale, la reine lui demanda s'il préférait parler anglais ou français. A Toronto, au banquet en son honneur, sa santé fut portée en français et M. Lapointe dit que cette manière de faire avait pour lui une haute signification.

Ce sentiment n'est pas particulier au ministre de la justice. Tous les Canadiens français sont fortement attachés à leur langue maternelle. Cela ne veut pas dire qu'ils aiment mieux la France que le Canada. Ils regardent la France avec amour et respect, mais le Canada est leur patrie et l'objet de leur patriotisme. Le français pour eux est la langue du Canada (is the Canadian language) et une personne qui ne tient pas compte de ce fait ne peut espérer gagner leur attention ou comprendre leur point de vue. La leçon à tirer de ces allusions à M. Lapointe est que tout jeune Canadien dont les ambitions penchent vers la vie publique doit s'efforcer d'apprendre le français. Plus que cela, l'étude de la langue doit être encouragée parmi les Canadiens. Un très grand nombre de Canadiens français sont bilingues, sachant les deux langues officielles du Dominion. D'un autre côté, peu d'Anglais en somme ont pris la peine d'apprendre le français. Même des hommes haut placés dans notre vie publique resteraient bouche bée s'il leur fallait adresser quelques paroles aimables dans la langue de sir Wilfrid Laurier. Il ne devrait pas en être ainsi.

Soyons justes!

La Presse (Montréal):

Depuis l'an dernier, trois écrivains canadiens-français ont obtenu, chacun, l'une des douze médailles dites "de la Langue Française" que l'Académie Française décerne, chaque année, à des auteurs dont les ouvrages ont su faire apprécier et aimer davantage la langue de France. Ces trois auteurs de chez nous sont Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, critique et auteur de haute renommée, M. Pierre-Georges Roy, archiviste en chef de la province, pour son oeuvre historique en général, et M. L.-Philippe Geoffrion, greffier de l'Assemblée Législative, auteur des "Zigzags autour de nos Parlers".

Voilà, croyons-nous, l'une des réponses catégoriques que nous aurions à faire à ceux qui prétendent que nous ne parlons pas la langue française et à plus forte raison, qui affirment que nous ne l'écrivons pas plus, que nous n'avons pas de littérature. Que si nous voulions mentionner une autre réponse à ces sottes prétentions, ce serait encore de rappeler que l'on a fondé naguère une chaire de littérature canadienne à l'Université Laval de Québec, ce qui n'est pas, sans doute, pour enseigner la littérature chinoise.

Pourquoi l'on devrait encourager l'immigration can.-française vers l'Ouest

Le Droit (Charles Gautier):

La seule préoccupation de donner aux provinces de l'Ouest des colons stables et compétents devrait engager le gouvernement à favoriser l'immigration des Canadiens français de l'Est, qu'ils soient de la province de Québec ou des Etats-Unis.

Une autre considération, d'ordre national, devrait l'inciter à agir. En effet, les provinces de l'Ouest ne demeureront atachées à la Confédération canadienne qu'en antant qu'elles seront peuplées en majorité par les descendants des deux races fondatrices et que la bonne entente existera entre ces deux éléments. Tous ceux qui connaissent la situation présente dans les provinces de l'Ouest s'accordent sur ce point.

Alors, pourquoi ne pas stimuler, par tous les moyens possibles, l'immigration des Canadiens français dans l'Ouest et ne pas renforcir la portion la plus canadienne de la population de cette région?

Dans une lettre qu'il adresse aux journaux sur la question du rapatriement des Canadiens français, le Dr P.-H. Bryce, ancien officier médical au service du Département de l'Intérieur et des Affaires indiennes, écrit:

"A l'heure où les évêques anglais (protestants) lancent le cri d'alarme pour nous mettre en garde contre les Bolchevistes qui menacent de détruire notre nationalisme, il est grand temps d'encourager par tous les moyens possibles le retour des Canadiens français au Canada. Sous l'ancien régime comme sous la domination anglaise, ces Canadiens français se sont montrés des citoyens respectueux des lois, fidèles à l'Eglise et à l'Etat, avec lesquels les hommes politiques d'aujourd'hui invitent tous les Canadiens patriotes de langue anglaise à cultiver et à entretenir une sincère bonne entente."

Le Dr Bryce a en vue spécialement l'établissement des Canadiens français dans l'Ouest. C'est là, en effet, qu'il importe le plus de multiplier la population vraiment canadienne et de faire ainsi échec aux groupes ethniques pour qui le Canada n'est qu'un pays d'adoption et qui ne verraient pas d'un mauvais oeil l'annexion des provinces de l'Ouest aux Etats-Unis. Le gouvernement fédéral le comprendra-t-il? Adaptera-t-il sa politique d'immigration aux exigences les plus pressantes de l'unité canadienne?

Emile Saint-Godard champion du derby des chiens

Québec — Emile Saint-Godard, de Le Pas, Man., a gagné le grand derby international des chiens. Le temps total qu'il a pris pour faire ses courses durant les trois jours est de 11 heures, 37 minutes et 35 secondes, ce qui lui donne le titre de champion de l'Amérique du Nord et du monde.

QUEBEC — On vient d'envoyer pour la première fois à Kingston des livres français de Québec pour l'Université de cette ville ontarienne. Environ deux cents volumes ont été expédiés.

CHICOUTIMI — Le R. P. Ubald Deranleau vient d'être installé par Dom Pacôme, comme prieur titulaire de la Trappe de Notre-Dame de Mistassini.

NOUVELLES DE L'OUEST

Le contraste était trop grand

Un groupe de 21 Mennonites, qui avaient abandonné de riches terres en culture dans l'Ouest, il y a deux ans, pour aller tenter fortune au Mexique, sont revenus désappointés. "Too hot. No good", a été l'explication concise donnée par l'un d'eux. Les Mennonites ont quitté Winnipeg pour l'Ouest, où ils vont racheter des terres pour commencer les cultures au printemps.

La remise du pallium à Mgr Rouleau

Québec — Jeudi matin, dans la basilique de Québec, S. G. Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, doyen des évêques, a remis à S. G. Mgr Rouleau, archevêque de Québec, les insignes du Pallium que Rome accorde au métropolitain. Une belle cérémonie religieuse eut lieu à cette occasion. Un nombreux clergé et des personnages laïques officiels assistaient à cette cérémonie. Parmi les assistants, on remarquait NN. SS. Mathieu, archevêque de Régina; Hallé, vicaire apostolique de l'Ontario-Nord; J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield; sir François Lemieux, administrateur de la province, etc.

S. G. Mgr Gauthier, archevêque de Montréal, avait accepté de prononcer l'allocution de circonstance.

21 victimes de la tempête

New-York — Le nombre des morts à la suite de la tempête qui a ravagé pendant trois jours la côte de l'Atlantique s'élève à 21. Et il est possible que les sept membres de l'équipage d'un petit navire soient noyés.

La tempête de neige s'est continuée dans toute la Nouvelle-Angleterre et plusieurs villes ont été isolées par la neige qui obstrue toutes les routes. Il est tombé un pied de neige en moyenne.

L'eau, qui avait envahi les côtes du New-Jersey, de l'Etat de New-York et de quelques autres Etats a causé des dégâts qu'on évalue aux environs de cinq millions.

Ce que coûte l'enquête des douanes

Ottawa — L'enquête des douanes coûte actuellement $1,500 par jour. Jusqu'au 31 décembre 1926, elle avait coûté $58,607. M. W. Rowell, avocat-conseil, reçoit $200 d'honoraires et $20 par jour comme indemnité de déplacement, en plus de ses frais de voyage. Il a reçu à date $11,503. M. Calder, son assistant, reçoit $100 par jour plus $15 d'indemnité de séjour, plus les frais de déplacement. Il a reçu à date $905, plus une somme de $10,000. Les autres avocats ont reçu: M. W.-F. O'Connor, $6,288, M. R.-B. Law, $3,400 et M. Gordon Lindsay, $634.

Augmentation de la population en Saskatchewan

D'après le dernier recensement, la population de la Saskatchewan a augmenté de 65,532 âmes durant les cinq dernières années (1921-26), soit 1,000 par mois. Durant la même période le Manitoba augmentait de 28,946 âmes et l'Alberta de 19,130. L'accroissement de la population en Saskatchewan l'emporte donc de 15,456 sur celui de ses deux provinces-soeurs réunies.

On demande un carillonneur pour les cloches du parlement

Ottawa — La Commission du service civil annonce une position de carillonneur pour les édifices du parlement à un salaire annuel de $2,280 par année, et qui sera augmenté à $3,000 sur recommandation pour services satisfaisants.

Le devoir du carillonneur sera de donner des récitals officiels publics à des époques fixées par le département du travail, y compris les dimanches et les jours de congé officiels. Il devra aussi instruire un assistant.

La légation canadienne à Washington

Washington — La légation canadienne est maintenant ouverte au public et son organisation est à peu près complétée.

M. Laurent Beaudry, de Québec, est arrivé à Washington. Il y a trois premiers secrétaires qui sont sur un même pied quant au salaire et au rang diplomatique. Ce sont MM. Laurent Beaudry, Hume Wrong, professeur d'histoire à l'Université de Toronto, et M. Mahoney, qui a représenté le Canada à Washington au cours des dernières années. Ce dernier sera en charge des affaires commerciales tandis que les deux autres s'occuperont de la correspondance générale.

M. T.-A. Stone, secrétaire privé de M. Massey, a le rang de troisième secrétaire. Il n'y a pas de seconds secrétaires.

Un débat sur le vote des femmes à Québec

Québec — M. Victor Marchand, député de Jacques-Cartier, a présenté un bill qui va provoquer un nouveau débat sur le vote des femmes dans la province.

On sait que cette question est vivement débattue depuis quelque temps, en certains milieux. Une importante délégation rencontrait récemment l'hon. M. Taschereau à ce sujet à Montréal.

Le projet de loi présenté par M. Marchand provoquera le troisième débat du genre à la Législature.

Une école de tourisme à Montréal

Montréal—Mgr Vincent-Joseph Piette, recteur de l'Université de Montréal, a présidé l'inauguration de la nouvelle école de tourisme fondée par la Société Saint-Jean-Baptiste, de concert avec la Société historique de Montréal, et affiliée depuis le 11 février à l'Université de Montréal.

La Société historique fournit les professeurs, qui sont MM. Victor Morin, Aegidius Fauteux, Aristide Beaugrand-Champagne, Casimir Hébert, Edmond Montet, Olivier Maurault, P.S.S., Louis Francoeur, Emile Benoît, Jean-Baptiste Lagacé, etc. Il y a eu 65 élèves dans ses trois années d'existence et 55 ont reçu leur diplôme. En septembre dernier, vingt se sont inscrits. Ces élèves se recrutent surtout parmi nos instituteurs, qui ont ainsi l'occasion de gagner de l'argent pendant les vacances.

L'école du tourisme forme une section de l'école des sciences sociales, économiques et politiques. Son programme est très étendu; il a pour objet de faire connaître toute la province de Québec.

Mgr le recteur félicite les fondateurs de l'école de tourisme et se réjouit de son affiliation à l'Université de Montréal, qui a prouvé son intérêt pour le tourisme en instituant, il y a quatre ans, un voyage annuel dans l'Ouest canadien, comprenant que le tourisme est un instrument de fierté nationale. Il fait l'éloge de M. Victor Morin et salue les professeurs des écoles primaires, dont il louange le zèle à propager la vérité sur nos origines.

La marine de guerre canadienne

Ottawa — M. Black, député conservateur du Yukon, a demandé au gouvernement de quels vaisseaux se compose la marine de guerre canadienne et où se trouvent ces vaisseaux.

Le ministre de la défense nationale a répondu que notre marine de guerre se compose de six unités: deux destroyers, le "Patriote" et le "Patrician", et quatre balayeurs de mines: le "Thiepval", l'"Armentières", le "Ypres" et le "Festubert".

Il y a un destroyer à Halifax et un autre à Esquimalt, en Colombie-Britannique. Deux balayeurs de mines sont à Halifax et les deux autres à Esquimalt.

S. G. Mgr P.-E. Roy

Son oeuvre oratoire

Vient de paraître le deuxième volume des oeuvres oratoires de S. G. Mgr P.-E. Roy. Ce volume est intitulé: "Action Sociale Catholique et Tempérance". Comme le titre l'indique, il contient des discours, sermons, allocutions sur l'oeuvre de l'action sociale catholique et sur la tempérance. On sait que S. G. Mgr Roy a été l'apôtre principal de ces deux grandes oeuvres et qu'il y a dépensé le meilleur de ses forces. Aussi, entre toutes les paroles tombées de ses lèvres éloquentes, il n'en est pas qui seront plus utiles à ceux qui s'occupent d'action sociale catholique et de tempérance.

Ces pages, qui restent toujours d'actualité, raviviront chez les anciens le souvenir des inoubliables triduums de tempérance et seront pour les jeunes une source précieuse d'alimentation pour continuer les saintes croisades. Prêtres et laïques les liront avec intérêt. Un beau volume de 300 pages.

Prix: 75 sous l'unité. Conditions spéciales pour libraires et maisons d'éducation.

Adresser: Le Secrétariat des Oeuvres, 105, rue Sainte-Anne, Québec.

Carnet d'un Outaouais

L'ORATEUR ET L'AMBASSADEUR

C'est le hasard de la lecture des magazines, ou périodiques canadiens qui me fournit le sujet de l'entretien qui va suivre. Je rencontre en effet par pur accident deux articles biographiques dignes d'attention. L'un, dans le "MacLean's" du 15 février, est consacré à "Mr. Speaker", c'est-à-dire l'hon. M. Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes; l'autre, dans le "Canadien" de janvier s'intéresse au nouvel ambassadeur canadien à Washington, M. Vincent Massey. Comme on voit, les deux races sont ensemble à l'honneur ainsi qu'à la tâche, et cette coïncidence n'est pas dépourvue de signification: le Canada est un grand garçon qui n'a pas trop de ses deux jambes pour avancer carrément dans sa carrière, ni trop de ses deux bras pour accomplir les tâches que le destin lui a fixées.

M. Rodolphe Lemieux accomplit présentement son troisième terme comme Président de la Chambre des Communes, et les mânes des vieux parlementaires doivent se frotter les yeux, si l'on peut dire, à ce chiffre de trois, pour eux invraisemblable. Jamais un Orateur n'a présidé à plus d'un parlement depuis la Confédération, c'est-à-dire depuis soixante ans bientôt. Après chaque élection générale, les députés choisissent l'un des leurs dès le premier jour pour présider à leurs travaux et représenter parmi eux, au-dessus d'eux plutôt, l'ensemble de la population qui les a élus. Mais ce n'est jamais le même qu'au précédent parlement, et de plus une tradition voulait qu'un président de langue anglaise fut remplacé par un président de langue française et vice versa; M. Hugh Guthrie n'a pas manqué de rappeler ce précédent en janvier dernier, lorsque M. Lemieux fut élu pour se succéder à lui-même. Mais ce dernier eût pu répondre: "Bah! Est-ce que je ne comprend pas vos discours anglais aussi bien que les autres?" A la vérité, le chef de l'opposition ne s'opposait nullement à la réélection de son collègue et ancien camarade. "Je me demande même souvent, dit-il avec urbanité, comment le député de Gaspé peut faire pour écouter si longtemps et si patiemment tout ce qui se dit et se ressasse ici. Il faut qu'il y ait vraiment des grâces d'état que je ne connais pas..." La Chambre applaudit et l'élection fut unanime. Pour la troisième fois le député de Gaspé fut conduit au fauteuil de chêne ouvragé pour y demeurer avec patience et longueur de temps.

Quel que soit maintenant le nombre d'années qu'il y passe encore, il est entré dans l'histoire et dans le souvenir des témoins de notre époque, comme l'un des traits les plus saillants de la physionomie de celle-ci. Après qu'il en sera descendu, le trône gothique ajouré et surmonté de son dais en chêne de Westminster ne sera plus jamais le même et semblera veuf de sa plus complète signification. Comme l'écrit à peu près l'auteur talentueux de l'esquisse biographique du "Maclean's", ce trône imposant semble être l'aboutissement logique d'une carrière toute d'honneur et de persévérant travail et en constituer le nécessaire et presque inévitable symbole.

Il arrive assez souvent que des Canadiens de l'extérieur, je veux dire vivant loin d'Ottawa, aient affaire à y passer et se trouvent aux édifices du Parlement vers trois heures, au moment où la séance va s'ouvrir. Ils ont la légitime curiosité d'assister au cérémonial d'ouverture et c'est mon habitude de les conduire à l'angle où se rencontrent le "Couloir des présidents' au bout duquel est le superbe portrait à l'huile de Papineau, et la grande allée qui conduit de la Bibliothèque à "Confederation Hall" et à la sortie centrale. A cet endroit, il n'est que d'attendre trois heures juste pour assister à un spectacle bien parlementaire. A quelque distance, devant la porte marquée "Présidence" sur une plaque de cuivre massive, on peut déjà voir une petite procession en voie de formation. Deux hommes de police précédés de leur chef, lequel a toute la grande allure d'un tambour-major ou d'un chef de clan écossais; à cette garde du corps s'ajoute à pas précis le corps officiel en robe noire et tricorne: le sous-greffier Fraser, le greffier Arthur Beauchesne cachant l'acuité de regard de l'homme de lettres derrière le lorgnon du fonctionnaire; puis en toge flottante et culotte de soie, forte carrure et digne allure sous le tricorne noir de "First Commoner of the Land", le député de Gaspé qui fut aussi celui de Rouville, de Nicolet, et reste le dernier représentant des générations parlementaires d'antan, Rodolphe Lemieux, dans tout l'apparat de ses hautes fonctions et le prestige de sa brillante carrière. "Make way for Mr. Speaker", prononce le chef des gardes au moment où le cortège vient passer près de nous pour tourner à angle droit et s'en aller vers la Chambre; cette phrase venue du plus loin des traditions britanniques résonne sous les voûtes de pierre, et comme M. le Président nous a aperçus sans en avoir l'air, pour peu qu'une soutane, fût-ce celle d'un tout jeune prêtre, se trouve dans notre petit groupe, il soulève discrètement le tricorne qui recouvre les traits énergiques que connait tout le pays. Et tout l'homme est là: respect des formes archaïques dont s'entoure le génie politique de nos associés britanniques; mais aussi solide attachement à tout ce qui constitue l'apport français au contrat fédératif. Autrement dit, le cadre du tableau qui nous est présenté est sans nul doute d'inspiration anglo-saxonne; mais l'âme qui l'anime est finement et fermement française, et fièrement catholique.

Que si nous pénétrons un peu plus tard dans la grande enceinte quadrangulaire, la prière étant dite et le travail commencé, nous verrons les députés occupant les pupitres de bois teinté, les greffiers à leur poste et M. le Président faisant l'appel des motions et résolutions qui constituent la besogne préliminaire des séances. Et jusqu'à six heures, ensuite depuis huit heures jusqu'à onze ou bien toute la nuit parfois, chacun des représentants du peuple s'adressera toujours à "Mr. Speaker", même si c'est pour informer Son Honneur que ce que l'honorable adversaire vient de dire n'a aucune espèce de bon sens ou de véracité, étant donné que, etc., etc.

Et si la déclaration s'éloigne d'une nuance des formes permises ou tolérées, "Mr. Speaker" interviendra avec tact, patience et longanimité; et nul ne peut citer une seule occasion depuis trois parlements où les débats les plus vifs aient jamais dégénéré en scènes indignes de l'"auguste" assemblée populaire. C'est dire qu'il faut au Président autant de doigté et d'esprit d'à propos que d'expérience et de fermeté. N'en donnons comme exemple que l'une des plus récentes interventions de ce genre, la semaine dernière. On discutait depuis plusieurs heures de l'opportunité d'une ligne de chemin de fer allant de la Rivière à la Paix jusqu'à Vancouver, et le débat devenait acrimonieux. Des contradicteurs commençaient à manquer de courtoisie, des dénégations se croisaient...

— Allons, allons, messieurs, fit M. le Président, qui s'était levé gravement, tous les pages l'imitant bras croisés, allons, messieurs, vous n'y pensez pas, il s'agit d'une rivière consacrée à la paix, voyons!

Les rires éclatèrent sur tous les bancs... y compris le fauteuil, il faut bien le dire, et la bonne humeur reprit son cours dans la grande assemblée; et qui dira que ce soit là la plus mauvaise manière de construire un chemin de fer, pour ne pas dire du même coup un grand pays et un Empire?

Le biographe du "Maclean's" nous pardonnera sans doute ce petit ajouté à son excellent travail, auquel il faut bien renvoyer nos lecteurs puisqu'il nous reste peu d'espace pour attaquer notre second sujet d'entretien: le nouvel ambassadeur du Canada aux Etats-Unis.

* * *

Pour la première fois dans l'histoire les affaires du Canada seront négociées auprès du gouvernement américain par un ambassadeur canadien permanent. Sans doute avons-nous déjà envoyé des délégués à Washington pour traiter d'affaires déterminées, mais c'était toujours de façon passagère et sous l'ombre protectrice de l'ambassade anglaise s'interposant à tout bout de champ pour parler à notre place. On ne voit d'exception à cette règle que le traité du flétan négocié directement, il y a trois ans environ, par l'hon. M. Ernest Lapointe; mais il fallut se chamailler avec Londres à n'en plus finir avant d'obtenir l'autorisation voulue.

Dorénavant, les choses iront plus facilement: nous avons à Washington une ambassade régulière, dont M. Vincent Massey est le chef... et M. Laurent Beaudry le chancelier. Ceux qui connaissent l'ancien rédacteur du "Soleil" ne doutent pas qu'il se tire d'affaires avec succès dans le monde de la diplomatie. Quant à M. Massey, on semble attendre beaucoup de lui; fils de famille, héritier de millions, il aurait pu devenir un oisif et un inutile de plus. Au lieu de cela, et malgré une santé délicate, il s'est voué à un labeur aussi constant que varié. Elève de l'université anglaise d'Oxford, amateur de beaux-arts et de théâtre, esprit studieux et distingué, il a toujours fait honneur à son nom et à son pays. Celui-ci est maintenant en droit d'en attendre de plus grand services encore.

Ernest BILODEAU.

Valeur de la vie humaine à tous les âges



© 1927, M. L. I. Co.

"Le gousset vide"— mais il vaut $79,100

Papa gagne $50 par semaine. Il vient de payer le loyer, l'épicerie et le lait. Il ne lui reste pas un sou, mais il se dit heureux. A vrai dire, avec sa famille, il vaut une petite fortune.... Cette famille canadienne représente en effet $79,100 de la richesse nationale.

CHACUN sera disposé à admettre que sa vie est plus précieuse que tous les biens qu'il possède. Et chacun peut maintenant avoir la satisfaction de savoir ce que vaut sa vie aux autres membres de la société, évaluée avec précision en dollars et en cents.

On sait aujourd'hui que les vies des hommes, femmes et enfants sont le principal actif de la nation. La valeur économique de ces vies domine absolument la valeur de toute notre richesse matérielle.

De récents calculs des statisticiens de la Metropolitan Life Insurance Company ont permis de déterminer la valeur économique exacte des vies de notre population, depuis le berceau jusqu'à l'extrême vieillesse. Ces chiffres sont basés sur la famille de condition moyenne disposant d'un revenu moyen, et ils tiennent compte de la durée moyenne de la vie de chaque membre de la famille ainsi que de ce qu'il en coûte pour mettre les enfants au monde, les nourrir, les vêtir, les instruire et enfin les mettre en état de pourvoir à leur subsistance.

Les vies longues et les vies courtes, les revenus opulents et les revenus modestes, de tout cela on a tenu compte dans ces calculs. A 40 ans, un homme qui gagne $100 par semaine est estimé avoir une valeur économique de $45,670. A 30 ans, celui qui gagne $50 par semaine a une valeur économique de $31,000. Dès sa naissance, il avait une valeur de $9,333.*

Viennent ensuite les chiffres montrant la valeur économique de tous les hommes, femmes et enfants de l'Amérique du Nord collectivement, le total s'établissant à la somme fabuleuse de 1,500 milliards de dollars ($1,500,000,000,000).

* Si vous désirez savoir quelle est la valeur économique de chaque membre de votre famille, procurez-vous le pamphlet récemment publié par la Metropolitan Life Insurance Company. Il vous apprendra comment toute personne, à n'importe quel âge, peut déterminer exactement la valeur économique de sa vie. Ce pamphlet est distribué gratuitement par la poste, sur demande.

Pour bien réaliser l'énormité de ce chiffre la méthode la plus facile est peut-être de le comparer à la valeur totale de la richesse matérielle du Canada et des Etats-Unis.

Les dernières statistiques du gouvernement montrent que tout ce que nous possédons—terres, bâtisses, chemins de fer, mines, matières premières, produits des manufactures, récoltes, troupeaux, tout compris, valait près de 400 milliards. Nos vies valent près de cinq fois autant que toutes nos possessions.

L'Amérique septentrionale peut à bon droit être fière de l'assurance additionnelle qui a été prise en 1926 sur la vie de sa population. Plus de 16 milliards de dollars ($16,000,000,000) de nouvelles assurances émises ou remises en vigueur par environ 300 compagnies d'assurance-vie au cours de l'année portent le grand total de l'assurance-vie en vigueur à environ 80 milliards de dollars ($80,000,000,000).

Environ un sixième du grand total représente les assurances portées par la Metropolitan.

Or, tandis qu'il est détenu pour 80 milliards d'assurance-vie—ou seulement un vingtième de la valeur économique des vies du peuple — on détient pour 160 milliards d'assurance sur la propriété—plus de la moitié de sa valeur globale.

Vous ne voudriez pas assurer une maison de $5,000 pour $250—un vingtième de sa valeur. Vous l'assurez convenablement. Mais avez-vous assuré votre vie suffisamment? Demandez notre pamphlet, qui vous fera connaître ce que vaut votre vie. Etudiez-le. Puis, ce sera à vous de décider si vous détenez assez d'assurance pour protéger votre famille.

Nous apprenons rapidement à connaître la valeur de notre principale richesse: les vies humaines.

Le temps vient où les gens sauvegarderont mieux leur richesse et leur bonheur.

Rapport financier aux porteurs de polices
Pour l'année finissant le 31 décembre 1926

Actif		$2,108,004,385.30
Passif:		
Réserve statutaire	$1,862,873,176.00	
Dividendes aux assurés payables en 1927	$52,246,369.35	
Passif additionnel	$70,648,717.81	
Fonds non attribués	122,236,122.14	
	$2,108,004,385.30	
Augmentation de l'actif en 1926		$253,346,902.88
Recettes en 1926		$595,596,505.88
Augmentation des recettes en 1926		$64,363,062.00
Assurance libérée émise, augmentée ou remise en vigueur en 1926		$3,011,775,150.00
Augmentation de l'assurance en vigueur en 1926		1,401,734,835.00
Total des bonis ou dividendes aux assurés depuis 1892 jusqu'en 1927 inclusivement		$304,594,554.93

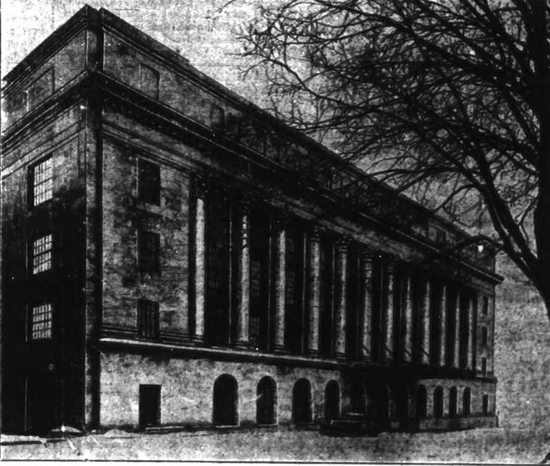
ASSURANCE-VIE EN VIGUEUR

Assurance ordinaire	$6,556,596,872.00
Assurance industrielle (à primes hebdomadaires)	$5,847,800,648.00
Assurance collective	$1,444,584,107.00
Montant total d'assurance en vigueur	$13.498,981,627.00
Nombre de polices en vigueur au 31 décembre 1926	37,239,579

En Canada :

Assurance émise en 1926	$167,862,023
Ordinaire	$72,888,231
Industrielle	$80,103,035
Collective	$ 14,870,757
Assurance en vigueur à la fin de 1926	$704,911,355
Ordinaire	$356,914,621
Industrielle	$310,464,350
Collective	$37,532,384
Placements en Canada	$137,770,136
Obligations du Dominion	$48,297,078
Obligations Provinciales et municipales	$40,956,969
Tous autres placements	$48,516,089
Nombre de polices en vigueur en Canada	2,349,904
Paiements aux assurés en Canada en 1926	$10,079,007

La Metropolitan Life Insurance Company émet plus de nouvelles polices, compte un plus grand nombre d'assurés et détient plus d'assurance en vigueur en Canada que toute autre compagnie.



Edifice du Bureau-Chef en Canada, à Ottawa, dont la Compagnie a récemment pris possession.

HALEY FISKE,
Président.

A. F. C. FISKE,
Troisième Vice-Président et Gérant-Général au Canada.

FREDERICK H. ECKER,
Vice-Président.

La Metropolitan Life Insurance Company est une organisation mutuelle. Elle n'a pas de capital-actions et pas d'actionnaires. Toute sa richesse appartient à ses 24,500,000 assurés aux Etats-Unis et en Canada.

METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY

BUREAU PRINCIPAL **NEW YORK** — La plus importante compagnie d'assurance du monde: plus d'actif, plus d'assurés, plus d'assurance en vigueur et plus de nouvelle assurance chaque année. — BUREAU-CHEF EN CANADA **OTTAWA**

"La meilleure non pas parce qu'elle est la plus grande, mais la plus grande parce qu'elle est la meilleure."

Page Féminine

Le mois de saint Joseph

La meilleure manière d'honorer saint Joseph et d'obtenir sa toute-puissante protection, c'est de le prendre pour modèle et de refléter dans notre conduite et dans nos sentiments les humbles et lumineuses vertus dont il nous a laissé l'exemple.

Il sut bien vivre et bien mourir; apprenons de lui cette grande science, la seule nécessaire.

Travailler pour gagner son pain, subir les mille épreuves de l'existence, disparaître un jour, quand l'heure sonne, rien en apparence n'est plus vulgaire, mais, en réalité, rien n'est plus grand lorsque tout cela est accompli avec la pensée de Dieu, accepté généreusement parce que Dieu le veut.

Joseph le juste, en fabriquant une charrue dans sa boutique de Nazareth, faisait une action plus grande et plus méritoire qu'Alexandre en conquérant le monde.

Rien ne vaut que ce qui vaut pour l'éternité, et cela seul a une valeur éternelle qui est fait avec une pensée, une intention d'éternité.

Comme Joseph, travaillez, souffrez, vivez avec la pensée de Dieu, le désir de vous conformer à sa volonté sainte, et votre humble existence aura la seule gloire qui importe, celle qui dure dans le ciel.

X.

L'ECOLE DES MARIS

On prétend qu'il existe aux Etats-Unis, sous le patronage du Y.M.C.A., des cours préparatoires de six semaines pour les jeunes gens qui désirent se marier. Le but de ces cours est de leur enseigner à devenir de bons maris; mais comme ils sont donnés par des hommes, nous ne croyons pas à leur utilité pratique.

La plus grande source de difficultés entre les époux étant que ces messieurs considèrent toujours les choses au point de vue masculin, ce qui est assez naturel, ils sont déjà des maris modèle suivant leurs lumières et d'après leurs connaissances.

Il y a peu d'hommes qui épousent des femmes avec l'arrière-pensée de les rendre misérables; au contraire, ils sont tous persuadés qu'ils sont tout ce qu'une femme raisonnable peut rêver et se demandent vraiment comment ils peuvent les mécontenter et leur déplaire. Ne travaillent-ils pas constamment pour gagner leur vie? Leur conduite n'est-elle pas irréprochable? Alors que demande donc une femme pour se déclarer contente et satisfaite de son lot?

Si l'on mettait une veuve à la tête de cette école des maris, voici probablement ce qu'elle leur enseignerait: à conserver d'abord les bonnes manières qu'ils avaient au temps de leurs fiançailles. Si vous voulez, dirait-elle, que vos femmes soient aveugles sur vos défauts et qu'elles se félicitent perpétuellement d'avoir tiré un si bon numéro à la loterie du mariage, laissez-les croire qu'elles sont toujours votre idéal, au lieu d'avoir l'air de les considérer comme faisant partie de votre décor journalier.

Le mari pourrait dire à sa femme, de temps à autre, malgré toutes ses préoccupations d'affaires, qu'elle est toujours jeune à ses yeux et qu'il l'aime beaucoup mieux qu'au temps de sa jeunesse. Il pourrait remarquer qu'elle a une coiffure nouvelle et une robe neuve qui lui va bien; enfin il pourrait saisir toutes les occasions de lui dire combien sa présence et son aide lui ont été précieuses dans la vie. Il se peut qu'il pense toutes ces choses, mais comme il ne songe pas à les exprimer, il arrive que la tristesse s'empare d'elle et qu'elle croit avoir manqué sa vie, tandis qu'elle est encore la mieux lotie de toutes ses connaissances.

GINEVRA.

EN PASSANT

Une religieuse docteur en médecine

Pour la première fois, parmi les concurrents du concours des bourses de voyage en faveur des médecins belges, se trouvait une religieuse, la Soeur Jules-Marie, de l'Ordre des Soeurs de la Charité, dirigé par Mgr Van Rechem. Ex-infirmière de l'armée belge, la Soeur Jules-Marie passa brillamment ses examens du doctorat en médecine à l'Université de Louvain; elle a pris part au concours uniquement pour l'honneur de la science et de son Ordre; car, ayant obtenu la bourse, elle ne voyagera pas. Elle reste attachée au corps professoral de l'école d'infirmerie organisée à Gand par les Soeurs de Charité.

Signalons à ce propos, d'après la "Croix", que les religieuses américaines ont, depuis longtemps, précédé, dans bien des domaines, leurs Soeurs européennes en doctorat. Lettres et philosophie semblent d'ailleurs les attirer plus particulièrement. C'est ainsi que nous voyons la Soeur Mary Verda, professeur au collège Sainte-Marie, à Notre-Dame (Indiana), participer au Congrès de l'Association philosophique américaine, qui s'est tenu les 28 et 29 décembre, à l'Université de cette ville, et y présenter un rapport sur ce sujet assez sévère: "Le nouveau réalisme".

L'oubli d'un chirurgien

Notre corps est de bonne composition. Il s'accommode de bien des voisinages et supporte, sans grand dommage parfois, des hôtes pourtant bien encombrants.

Tel est le cas de cette commerçante de Longpré-les-Corps-Saints (Somme), Mlle D..., qui avait été opérée, il y a vingt ans, par un chirurgien réputé. L'opération avait réussi, et Mlle D... avait recouvré la santé. Mais, il y a un an, elle recommença à souffrir. Elle dut, ces derniers jours, recourir à nouveau aux soins d'un médecin qui lui incisa un abcès dont elle se plaignait.

Or, le médecin a extrait de la tumeur une branche de ciseaux de chirurgie. Cette pièce d'acier avait été oubliée dans le corps de la patiente lors d'une première opération.

Le chirurgien qui opéra jadis Mlle D... est aujourd'hui décédé.

"Mettre le couvert"

Voici l'origine de cette expression d'après Ed. Guillon, dans la "Ménagère française":

"L'expression "mettre le couvert" nous vient d'une habitude du moyen âge. A cette époque hantée de la crainte du poison, des drogues suspectes et de toutes sortes de maléfices, les plats restaient couverts sur la table jusqu'à ce que tout le monde y fût assis, et n'étaient découverts que par les domestiques de service. Cette précaution, observée durant plusieurs siècles, a donné naissance à l'expression plus récente que nous connaissons tous.

"Un dernier détail pour finir. C'est également au moyen âge qu'était due la crainte de se trouver treize à table, en souvenir de la Cène, repas de treize personnes, où Judas, un des treize, avait trahi son Maître. Cette crainte singulière n'a pas entièrement disparu; mais, sur ce point, il faut s'en tenir au mot de Brillat-Savarin: "Est-ce un malheur d'être treize à table? — Qui, quand il n'y a à manger que pour douze."

Ouvrage de dame

Dans l'antichambre du bureau du gouverneur de l'Hôtel des Invalides, il y a un petit paravent en tapisserie.

Le dessin, brodé à la main, représente des fleurs dont les couleurs sont légèrement passées, comme délayées par le temps.

Cet ouvrage de dame, à première vue, ne présente rien d'extraordinaire qui puisse expliquer sa présence à une place d'honneur.

Mais une petite étiquette, mise sur le bois de la monture, indique que la broderie si délicate fut exécutée par... le général Cambronne.

Il faut prendre soin de la coutellerie

L'entretien des couteaux est délicat. Qu'une petite bonne novice les plonge dans l'eau chaude de la vaisselle, et les voilà décollés. Qu'on néglige de les nettoyer immédiatement après leur avoir fait toucher un acide quelconque, et les voilà salis et moirés pour longtemps.

La meilleure méthode à adopter pour le nettoyage des couteaux, c'est d'essuyer leur lame avec un chiffon trempé dans de l'eau tiède, puis, aussitôt, avec un chiffon sec. Ensuite, on coupera en deux une grosse pomme de terre qu'on saupoudrera de pierre à couteaux — autrement dit, de brique pulvérisée — et l'on frottera chaque lame jusqu'à ce qu'elle brille.

Quant au manche, il sera nettoyé, s'il est en métal, comme la lame; s'il est en une autre matière, vous le savonnerez, puis le frotterez à sec.

CONSEILS UTILES

La meilleure position pour dormir est de se coucher sur le côté droit, le corps dans une posture naturelle, la tête sur un oreiller plat et le menton légèrement relevé. De cette manière la digestion se fait plus facilement et l'action du coeur n'est pas embarrassée. Le menton relevé facilite la respiration et prévient l'enfoncement du cou — qui donne ordinairement le double menton.

• • •

Si vos joues commencent à rider ou à devenir molles ou si vous avez une tendance au double menton: Premièrement, lavez et séchez bien le visage, trempez les quatre doigts de chaque main dans une bonne pommade et massez légèrement de bas en haut de chaque côté de la mâchoire jusqu'aux tempes. Finissez par une friction avec de la glace ou de l'eau très froide. Séchez avec une serviette douce.

• • •

Améliorer une peau inerte et un teint pâle en activant la circulation et rendant les pores de la peau plus ouverts et complètement libres de toute poussière. Lavez le visage avec de l'eau chaude et un bon savon de toilette, rincez bien puis baignez d'eau froide. Séchez avec une serviette douce et frictionnez avec une serviette turque afin de donner aux joues un vif éclat.

• • •

Au réveil, ne vous jetez pas immédiatement en dehors de votre lit, mais asseyez-vous et étendez les bras dans toute leur longueur, puis respirez fortement afin de remplir les poumons d'air frais et d'en chasser l'air vicié. Faites ceci plusieurs fois. C'est un exercice sain, qui donne à la personne qui le pratique, l'énergie nécessaire pour accomplir les devoirs de la journée.

• • •

Pour avoir de belles mains, il suffit de les frotter plusieurs fois avec quelques pommes de terre cuites à l'eau et écrasées avec du lait. La pâte d'amande n'est pas meilleure pour blanchir et adoucir les mains.

• • •

Les yeux peuvent être renforcis par un simple petit exercice. Tenez dans la main un petit objet. Etendez le bras dans toute sa longueur en ligne droite avec l'épaule. Regardez fixement l'objet. Regardez toujours le même objet en le ramenant à 3 ou 4 pouces de distance de vos yeux et répétez ce mouvement 10 fois. Ceci renforcira les muscles du foyer de l'oeil. Maintenant balancez le bras d'un côté à l'autre, relevez l'objet assez haut pour qu'il soit impossible à l'oeil de le suivre et baissez l'objet jusqu'à ce qu'il disparaisse de votre vue.

Aimer, c'est être transformé en ce qu'on aime; aimer Dieu, c'est donc être transformé en Dieu. — Saint Jean de la Croix.

L'EVANGILE

Premier dimanche de Carême

(Matth., IV, 1-11)

En ce temps-là, Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert, pour y être tenté par le démon. Après avoir jeûné pendant quarante jours et quarante nuits, il eut faim. Alors le tentateur, s'approchant, lui dit: Si vous êtes le Fils de Dieu, ordonnez que ces pierres deviennent des pains. Jésus lui répondit: Il est écrit: L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Alors le démon le transporta dans la ville sainte, et, l'ayant placé sur le haut du Temple: Si vous êtes le Fils de Dieu, lui dit-il, jetez-vous en bas; car il est écrit: Il a commandé à ses Anges de veiller sur vous, et ils vous porteront entre leurs mains, de peur que vous ne heurtiez votre pied contre la pierre. Jésus lui répondit: Il est encore écrit: Vous ne tenterez pas le Seigneur votre Dieu. Le démon le transporta encore sur une montagne très élevée, et, lui montrant de là tous les royaumes du monde avec toute leur gloire, il lui dit: Je vous donerai tout cela, si, en vous prosternant, vous m'adorez. Mais Jésus lui dit: Retire-toi, Satan, car il est écrit: Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul. Alors le démon s'éloigna, et aussitôt les anges s'approchèrent et le servirent.

Calendrier de la semaine

Jeudi 3 mars — Ste Cunégonde.
Vendredi 4 — S. Casimir.
Samedi 5 — S. Théophile.
Dimanche 6 — Premier de Carême.
Lundi 7 — S. Thomas d'Aquin.
Mardi 8 — S. Jean de Dieu.
Mercredi 9 — Ste Françoise Romaine. Quatre-Temps.

Le Coin des Enfants

CAUSERIE

Mes chers petits-enfants,

Dans mes dernières causeries, je vous ai signalé deux grands défauts qui enlaidissent le langage: l'anglicisme et la mauvaise prononciation. Voici maintenant l'un des meilleurs moyens d'apprendre à bien parler: c'est de bien lire.

Mais quand je parle de lecture, j'entends la belle et bonne lecture, pas celle de Ladébauche!... Le proverbe: "Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es", s'applique aux livres et aux journaux non moins qu'aux personnes. Lectures vulgaires, pensées vulgaires, langage vulgaire, tout cela va ensemble.

Pour bien lire, c'est-à-dire pour lire d'une façon profitable, qui enrichisse à la fois l'intelligence et le vocabulaire, il faut lire lentement, avec toute son attention, s'appliquer à bien comprendre ce qu'a voulu dire l'auteur, remarquer les expressions dont il se sert, et surtout ne jamais laisser passer un mot dont on ne saisit pas bien le sens sans le chercher dans son dictionnaire.

Le dictionnaire! Voilà, chers petits amis, un livre précieux, qui devrait être le compagnon inséparable de toutes vos lectures. Autrement vous courez grand risque qu'elles ne laissent pas plus de traces dans votre esprit que l'eau qui coule entre les doigts. Si vous prenez, au contraire, la bonne habitude de consulter souvent cet ami toujours prêt à vous rendre service, vous perfectionnerez vite votre langage par l'acquisition de mots toujours justes et d'expressions bien choisies.

MERE-GRAND.

CONCOURS DE MARS

GRADES 8 à 12

Un quart d'heure tragique

Un jour, étant seule avec ses enfants, Mme Désautels, une des premières Canadiennes de l'Ouest — elle habitait alors sur la route de Sainte-Anne — vit envahir sa maison par une bande de Sioux, armés de couteaux et menaçants. Mme Désautels leur servit généreusement à manger et ils se retirèrent sans lui faire aucun mal. Racontez ce fait en en imaginant les détails.

GRADES 1 à 7

J'aide papa (ou maman)

Racontez sous forme de lettre ou de narration, ce que vous faites à la maison pour aider votre papa ou votre maman.

Les compositions devront être envoyées pour le 26 mars.

Résultats du Concours de février

Les résultats du concours de février paraîtront dans le prochain numéro.

Un conte par semaine

LE BON CARNAVAL

Au commencement du siècle dernier, dans bien des villages français, s'était perpétuée une coutume qui faisait la joie des enfants. Ceux-ci se réunissaient en bande, le jour du mardi gras, et allaient quêter, de porte en porte, les ingrédients nécessaires pour faire des crêpes. Ce matin-là, donc, comme aux autres matins de carnaval, en un tout petit pays du centre de la France, la jeune troupe entreprit sa collecte.

Hélas! ce fut peu brillant... L'année avait été mauvaise, les cultures saccagées par la grêle. Tout le monde en avait souffert et se trouvait gêné.

Le plat de crêpes s'annonçait bien piteux. On termina par le château; là, la jeune châtelaine, qui n'avait pas de provisions, leur fit cadeau d'une pièce d'or. Quelle aubaine!

La joie des enfants fut extrême. Ils allaient pouvoir s'offrir un vrai régal. En rentrant au village, ils passèrent devant une misérable masure qui servait d'abri à une famille de pauvres gens récemment arrivés dans le pays. Il y avait la grand'mère, le grand-père, une jeune veuve et ses trois petits enfants. Leur dénuement était extrême et les petits pleuraient de faim.

De compassion, les petits quêteurs s'arrêtèrent et surent ce qu'il en était. Alors, ils se réunirent en un petit conseil, et après quelques secondes seulement d'hésitation, décidèrent de donner à la malheureuse famille leurs provisions et leur pièce d'or.

Comme ils sortaient les mains vides de la masure, ils rencontrèrent la châtelaine à qui on avait signalé cette détresse et qui venait la secourir.

Elle apprit ainsi la générosité des écoliers.

— Je veux récompenser tous ces bons coeurs, se dit la jeune femme.

Et l'après-midi du même jour, tous se trouvèrent réunis dans la riche demeure, autour d'un goûter magnifiquement servi; les crêpes y tenaient la place d'honneur, cela va sans dire. Et grâce à la bonne volonté de tout le pays, la pauvre famille fut assurée de la nourriture et d'un meilleur gîte.

La neige rouge

Ce n'est pas un conte, ce n'est pas non plus une histoire: il y a de la neige rouge! Pour nous qui n'avons jamais vu que la neige blanche, il semble que ceux qui parlent de neige rouge ont vu... naturellement... rouge. Cette neige étonnante ne se voit du reste que sur les pics des Montagnes Rocheuses et dans la zone glaciale de l'extrême-nord du Canada. Bien des voyageurs ont tenté d'expliquer la cause de cette coloration, et ceux qui l'ont vue sous la caresse des premiers feux de l'aurore affirment que c'est tout simplement l'effet de la réflexion du soleil levant.

Ces messieurs ont tort, les savants viennent de prouver que cette neige est plus qu'un phénomène curieux. Elle contient des milliers de billions de petits êtres microscopiques de couleur rouge qui vivent dans les couches superficielles de la neige, s'y développent et s'y reproduisent. Le vent les transporte peu à peu vers le sud. Si mes petits-enfants désirent glisser sur une neige rouge sang, qu'ils implorent le dieu des vents de faire souffler sur la province un nord-ouest capable de transporter ces petites bêtes du sommet des Rocheuses aux prairies manitobaines.

L'école

Ce n'est qu'une petite maison de modeste apparence. Dans le village, elle n'est ni la plus grande ni la plus belle; mais elle sait bien que ce n'est pas toujours le luxe et la richesse qui donnent du prix aux choses. A la simplicité familière de son accueil, le rosier grimpant qui encadre la porte ajoute au printemps la grâce souriante de ses fleurs. Il y a déjà longtemps que tous les matins elle attend à ce coin de place, où elle est bâtie, des enfants qui sont aujourd'hui les fils et les filles de ceux qui lui venaient autrefois et dont elle a fait des hommes. Petite maison où se sont éveillés tant d'esprits, et d'où rayonnent, sur tout le village, le savoir, la justice, la bonté, je te salue avec reconnaissance.

AMUSONS-NOUS

Un joli tour de cartes

Prenez les quatre as dans la main gauche, en ayant soin de dissimuler les trois autres cartes quelconques derrière ces quatre as. Prenez ensuite le jeu de cartes et posez vos quatre as sur le jeu en ayant soin que les trois autres cartes se trouvent sur le dessus, c'est-à-dire sur les quatre as. Tirez sans la faire voir la première carte de dessus et glissez-la en dessous en annonçant que vous placez là un des quatre as que vous avez mis sur le dessus du jeu. Prenez la seconde carte du dessus et placez-la dans le milieu du jeu, puis prenez la troisième et placez-la également (toujours sans montrer la carte) vers le milieu du paquet à une autre place. Il restera donc soi-disant un as sur le jeu (en réalité ils y seront tous les quatre). Annoncez que vous allez faire repasser sur le dessus du jeu les quatre as dissimulés dans le paquet, en soufflant dessus. Soufflez et le tour sera joué. Seulement en montrant les quatre as avant de les placer sur le dessus du jeu et en les plaçant il faut avoir bien soin de dissimuler les trois autres cartes.

Dans un magasin

Pendant que sa mère marchande des bibelots, un bébé, qui a bien trois ans, occupe ses loisirs à attraper des mouches sur la vitre, d'où indignation d'un second bébé (quatre ans), fils du boutiquier.

— Dis donc, veux-tu laisser nos mouches tranquilles, toi?

Et, après une pause, il ajoute d'un air triomphant:

— Est-ce que je vais chercher les tiennes chez ta maman?

L'A.C.J.C. au Manitoba

Piété, Etude, Action

Cercle Saint-Pierre-Jolys

Quoique ne donnant pas souvent signe de vie dans les colonnes de la Liberté, le Cercle Saint-Pierre-Jolys de l'A. C. J. C. n'est pas mort, ni même à l'agonie. Il vit au contraire d'une vie intense, pleine d'activités de tous genres pour le bien de ses membres et de toute la paroisse.

Il compte plus de vingt membres en règle et une dizaine d'aspirants. Il a tenu régulièrement ses réunions tous les quinze jours depuis octobre et celles-ci, étant d'ordinaire bien préparées, ont de ce fait été très intéressantes.

Au point de vue "piété, il convient de signaler la rentrée en corps des acéjistes dans la Ligue du Sacré-Coeur et leur fidélité à la communion mensuelle.

Au point de vue "étude", partant de ce principe qu'une question n'est jamais traitée avantageusement s'il n'y a, parmi ceux qui la discutent, quelqu'un qui la connaisse à fond, le cercle a mis dans son programme, l'étude de la question des écoles au Manitoba; en effet notre aumônier ayant mûrement approfondi cette question, il lui est facile de nous diriger dans la voie sûre. Ainsi, sur ce sujet habilement disséqué, cinq travaux ont déjà été donnés et il en est d'autres que l'on prépare actuellement. Il est impossible de donner ici le nom des conférenciers et les divers sujets traités; qu'il me suffise de dire que tous ont montré une très grande bonne volonté et ont bien mérité de la confiance de leurs camarades.

Au point de vue "action", le cercle s'est occupé tout spécialement de l'organisation d'une bibliothèque paroissiale et dans ce but il a fait des enquêtes, préparé des règlements, etc. de cartes à tour de rôle avec les autres associations paroissiales, afin de prélever les fonds nécessaires pour cette oeuvre.

Et puisque nous en sommes aux parties de cartes, permettez-moi de mentionner tout particulièrement celle de dimanche dernier. Quoique l'assistance fût un peu moins nombreuse qu'à l'ordinaire (la grippe faisant de grands ravages dans la paroisse) ce fut cependant, de l'avis général, l'une des plus intéressantes et assurément la plus profitable de la saison. En effet, outre le programme musical ordinaire, nous avons eu la bonne aubaine et le très grand plaisir d'entendre le camarade Raymond Bernier, de Saint-Boniface, nous donner une très intéressante et instructive conférence sur la presse. Il ne nous appartient pas de faire ici l'éloge de M. Bernier. La chose a déjà été faite de main de maître dans ce journal, et cet article est déjà trop long. Qu'il nous suffise de dire que le camarade Bernier est un de ceux qui ne craignent pas de consacrer leur temps et leur talent au service des bonnes causes, un de ceux qui osent, même de nos jours, s'imposer un travail intellectuel intense, un de ceux dont on pourrait dire, avec le poète,

— Aux âmes bien nées,
La valeur n'attend pas le nombre
des années.

Mais surtout il a organisé des parties

C'est un honneur pour notre cercle d'avoir eu pour hôte M. Bernier, et c'est un stimulant pour les membres qui peuvent constater d'après lui ce que peuvent le travail et l'étude au service d'une volonté droite et énergique. Et après avoir entendu ce travail, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer ici le voeu que notre aumônier formulait l'autre soir en remerciant M. Bernier, c'est que les autres cercles de campagne s'efforcent de se procurer, si possible, la bonne fortune que nous avons eue l'autre soir.

Les heureux gagnants de la partie de cartes ont été: pour les dames: Mme veuve Louis Tessier; consolation, Mlle Eugénie Saltel. Prix des hommes: Eugène Tessier; consolation, Placide Vermette.

La partie musicale de la soirée fut exécutée de main de maître par Mme Amédée Préfontaine, M. Eugène Ritchot et notre dévoué président, le camarade Charles Moufiier. Une petite déclamation fut aussi donnée par le camarade Edmond Préfontaine.

ACEJISTE ST-PIERROIS.

Cercle La Vérendrye

Rapport de la dixième séance

La séance, comme d'ordinaire, s'ouvre par la lecture du rapport de la séance précédente, lequel est accepté comme d'habitude.

Le R. P. Longpré, obéissant à cette coutume de la lecture spirituelle, interprète la parabole de la vigne et des ouvriers. D'après certains Pères, dit-il, la journée évangélique représente la durée du monde, la première heure allant d'Adam à Noé, et ainsi de suite, l'époque chrétienne coïncidant avec la dernière heure.

D'autres Pères comparent la journée avec la vie de l'homme, mais ces deux manières de comprendre conduisent aux mêmes conclusions pratiques: Dieu est juste, l'oisiveté est une révolte contre Dieu.

Nous avions parmi nous un homme dont on connait la valeur, un homme d'un mérite indiscutable, un homme public que l'on n'entend jamais en public: M. l'échevin Doucet. Il devait nous donner la chronique de la quinzaine, et nous paraissions l'oublier. Sa modestie fut telle qu'il ne protesta pas. Mais quelqu'un pensa à lui, et nous eûmes notre chronique.

M. Doucet nous résume brièvement, mais très clairement, toute la question chinoise, et l'on doit admirer son impartialité quand il avoue que les Chinois ont moins tort que l'on voudrait nous le faire croire.

L'impérialisme américain, la révolution du Portugal, sont aussi d'intéressants sujets d'actualité. Après avoir touché aussi quelques autres petits faits, il termine par la lecture d'un article sur la condamnation de l'"Action Française", de Paris.

M. Doucet aime la variété, la clarté et la simplicité. Il sait choisir, il sait résumer et conclure, il est intéressant et naturel. Nous aurons, j'espère, le plaisir de l'entendre encore.

Le gros morceau du jour, l'attraction capitale qui nous fit venir si nombreux à cette séance, c'était le travail de M. Henri Guillot, étudiant en médecine. On nous avait annoncé un travail sur la médecine, et comme ce titre ne dit rien, j'étais curieux de savoir comment un étudiant se tirerait de là. Il s'en est bien tiré.

Le camarade Guillot s'est apporté deux gros livres pleins d'images en couleur, qui représentaient l'intérieur du corps humain, quand il est malade. Ca, ça jette de la poudre aux yeux! Or, si on peut parler de la médecine pendant deux heures et n'en rien dire, on peut au contraire parler dix minutes sur la tuberculose et dire beaucoup. M. Guillot choisit ce dernier parti.

Il nous fait l'histoire de cette intéressante maladie, connue déjà d'Hippocrate. Il parle des savants qui ont consacré leur vie à l'étudier, des découvertes qui ont couronné ces études et de la victoire de la science.

S'il y a moins de malades aujourd'hui, on le doit beaucoup à la vie moderne, aux maisons plus saines, aux exercices physiques en plein air, et aussi à ces modes féminines que l'on décrie si injustement.

Que de choses l'on apprend dans une causerie sur la médecine!

Son travail fini, notre médecin eut à faire face à toutes sortes de questions. Quel est le meilleur moyen de ne pas attraper la tuberculose? demande quelqu'un. — Ne pas se faire de bile, répond le conférencier. — Quel est l'âge le plus dangereux pour un homme? — Entre 25 et 35 ans. — J'en ai 36, dit avec un soupir de soulagement le camarade Fournier.

M. Henri Guillot fut chaudement félicité de son travail par le R. Père aumônier, et comme il se faisait tard, d'un accord unanime, la séance fut levée.

Paul-E. LAVOIE.



Les étrangers au Mexique

D'après le recensement de 1921, il y avait à cette époque au Mexique 194,818 étrangers, dont:

Espagnols	29,115
Chinois	14,472
Guatemaltèques	13,974
Nordaméricains	11,090
Syrio-Libanais	4,715
Anglais	3,954
Français	3,947
Allemands	3,810
Italiens	2,289
Cubains	1,956
Japonais	1,823
Turcs	1,252

Byrd veut se rendre au pôle sud

Chicago — Le commandant Richard-E. Byrd, qui a survolé le pôle Nord en avion, l'an passé, se propose de traverser la région antarctique à l'automne 1928.

L'expédition est financée privément, le gouvernement ne pouvant prendre le risque d'une telle expédition. On se servira d'un avion Fokker. L'expédition se fera par une route qui n'a pas encore été suivie. On se lancera donc dans l'inconnu.



LA PETITE HISTOIRE MANITOBAINE

Généalogie de quelques-unes des familles de la paroisse de Lorette

(Huitième article)

La famille Plante

Les Plante ne sont pas rares au Canada. Cependant, de 1650 au commencement du siècle dernier, et plus tard peut-être, nous ne voyons pas qu'ils aient originé de souches diverses. Un seul, Jean, est arrivé au Canada, s'y est marié en 1650 et est devenu la souche commune de tous les autres Plante, au moins sous la domination française et la première partie de la domination anglaise.

Certaines familles Plante ont pour surnom Champagne.

I — Jean Plante épousa à Québec, le 1er septembre 1650, Françoise Boucher. Il venait de Lalleu, près de La Rochelle; il était fils de Nicolas et d'Elisabeth Chauvin. Il mourut à Château Richer (près Québec), le 29 mars 1706.

II — François, baptisé le 4 décembre 1668, à Château-Richer, y épousa, le 26 octobre 1694, Marie-Louise Bérard, et en secondes noces, le 25 octobre 1700, Marie-Anne Coignac, aussi appelée Gagnon.

III — François, né du premier mariage de son père, le 5 septembre 1698, épouse, à Sorel, le 9 septembre 1725, Marie-Louise Joly. De Sorel il alla à l'île Dupas, où nous le trouvons en 1739.

IV — Jean-François, baptisé à Sorel le 17 octobre 1726, épouse, à Lavaltrie, le 18 octobre 1751, Marie-Agathe Frapier, et en secondes noces, 1756, Marie-Louise Lambert-Aubin.

V — Jean-Baptiste se marie, à St-Cuthbert, le 17 janvier 1780, avec Marguerite Rivard.

VI — Jean-Baptiste, baptisé en 1780, contracte un premier mariage, le 7 janvier 1800, avec Geneviève Robillard, et un second, le 11 juillet 1808, avec Marie-Anne Turcot.

VII — Norbert, né de ce deuxième mariage, épouse Geneviève Moreau, à Saint-Cuthbert, comme son père et son fils.

VIII — Norbert, né vers 1841, épouse Léocadie Durand, vers 1863, vient à Lorette en août 1878, après avoir demeuré deux ans et demi à Woonsocket, Etats-Unis, et un an à Saint-Boniface. Norbert mourut le 5 mars 1911. Mme Plante, encore pleine de vigueur, aura atteint sa 86me année le 12 mars 1927. Elle demeure avec ses fils.

IX — Alphérie et Wilfrid. Ses autres enfants vivants sont Rémi et Mme H. Lorrain, de Lorette, et Joseph et Mme H. Lorrain, de Saint-Boniface.

J.-C. SAINT-AMANT, Ptre.

La flotte de la Saskatchewan

La flotte non pas aérienne mais navale de la Saskatchewan se compose de 47 radeaux joignant les deux rives des différentes rivières de la province. Ils ont traversé, en 1926, 312,144 bipèdes, quadrupèdes et véhicules; 78,497 voitures doubles, 24,729 attelages simples, 13,232 chevaux de selle, 36,658 animaux en liberté, 489,601 passagers, 169,198 autos et 230 tracteurs et machines à vapeur.

Le passage sur tous ces radeaux est gratuit entre 7 h. du matin et 8 h. du soir.

Une médecine agréable pour les enfants est Mother Graves' Worm Exterminator, et elle est excellente pour expulser les vers du système.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.85⅝	$4.86⅔
Franc français	3.95	19.3
Belga belge	14.00	13.9
Franc suisse	19.27	19.3
Lire italienne	4.42	19.3
Couronne suédoise	26.89	26.8
Couronne norvégienne	25.80	26.8
Couronne danoise	26.80	26.8
Mark allemand	23.82	23.8
Couronne hollandaise	40.31	40.2

LE MARCHE

1er MARS 1927

Bouvillons—	
Excellents	$6.50—$6.75
Bons	$5.50—$6.25
Moyens	$4.75—$5.25
Ordinaires	$4.25—$4.50
Taures de boucherie—	
De choix	$6.00—$6.50
Assez bonnes	$4.50—$5.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$4.75—$5.00
Bonnes	$3.75—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Pour conserves	$2.00—$2.75
Taureaux—	
De choix	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Boeufs—	
Bons	$4.00—$4.50
Moyens	$3.25—$3.75
Communs	$2.75—$3.00
Bouvillons à engraisser —	
De choix	$5.00—$5.50
Bons	$3.75—$4.75
Taures à engraisser—	
De choix	$4.00—$4.25
Bonnes	$3.00—$3.75
Bouvillons engraissés—	
De choix	$5.75—$6.00
Bons	$4.50—$5.50
Veaux—	
De choix	$9.00—$10.00
Bons	$6.00—$8.00
Ordinaires	$3.00—$5.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$6.00—$7.50
Moutons ordinaires	$3.50—$5.00
Agneaux bons	$10.00—$11.75
Agneaux ordinaires	$8.00—$9.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$11.82½
Très gras	$10.75
Lourds	$10.25
Très lourds	$ 9.75
Porc d'étal	$10.75
Légers	$11.00
Inférieurs	$7.75
Truies No 1	$8.50
Truies No 2	$8.50
Verrats	$6.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .41
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .45
Premiers	$ .41
Seconds	$ .35
Pommes de terre—	
Nouvelles. Par 100 livres	$1.10
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.65
2 sacs de 49 livres	$4.70
4 sacs de 24 livres	$4.75
Alimentation—	
Son. La tonne	$27.00
Gru. La tonne	$29.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.30
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$22.00
Mil. No 2	$20.00
"Red Top" No 1	$18.00
"Red Top" No 2	$14.00

Cours du grain fourni par La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 28 février 1927

GRAINS	Mardi fev 22	Merc. fev 23	Jeudi fev 24	Vend. fev 25	Samedi fev 26	Lundi fev 28
Blé No 1 Nord	1.39⅜	1.39⅝	1.40¼	1.40⅝	1.40⅞	1.41⅜
2 Nord	1.35½	1.35¼	1.35⅝	1.35⅞	1.35⅞	1.35⅞
3 Nord	1.27¼	1.26⅛	1.27¼	1.27¾	1.27⅜	1.27⅝
Avoine 2 CW	.62¼	.61¼	.61¼	.61⅞	.61⅞	.61⅜
3 CW	.53¼	.52¼	.52¼	.52¾	.52⅜	.52⅜
Orge 3 CW	.69¼	.68⅝	.68¾	.69⅛	.69¼	.68⅞
4 CW	.66⅞	.65⅞	.66	.66⅛	.66⅜	.66
Lin 1 NW	1.91⅜	1.90½	1.90¼	1.90½	1.89¼	1.89¾
2 CW	1.87⅜	1.86½	1.86¼	1.86½	1.85¼	1.85¾
Seigle 2 CW	1.00⅜	1.00⅛	1.00¼	1.00⅛	1.00	1.00
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.39⅞	1.39⅜	1.39⅝	1.40⅛	1.40⅛	1.40⅞
Avoine 2 CW	.58¼	.57¼	.57¼	.57⅞	.57⅞	.57⅜
Orge 3 CW	.69⅜	.68⅞	.69	.69⅜	.69⅜	.68⅞
Lin 1 NW	1.91⅛	1.91	1.91	1.91	1.90	1.89⅞
Seigle 2 CW	1.01¼	1.00⅝	1.00⅝	1.01¼	1.00⅛	1.00⅜
Options						
Blé Mai	1.38¾	1.38⅞	1.38⅞	1.39⅛	1.39⅛	1.39⅜
Juillet	1.36⅞	1.36⅜	1.36⅜	1.37⅜	1.37⅝	1.37¼
Octobre	1.27¼	1.27¼	1.27⅝	1.28¼	1.28¼	1.28⅛
Avoine Mai	.58¼	.57¼	.57¼	.57⅜	.57⅜	.57⅛
Juillet	.56⅜	.55⅜	.55⅛	.55⅜	.55⅜	.55⅛
Octobre	.51⅜	.50⅜	.50⅛	.51	.51	.51
Orge Mai	.72⅜	.71⅞	.71⅛	.71⅞	.71⅞	.71⅛
Juillet	.70⅜	.69⅞	.69¾	.70⅜	.70⅛	.69⅜
Octobre	.66¼	.64⅜	.64¼	.65⅜	.65¼	.65
Lin Mai	1.95⅛	1.95	1.95	1.95	1.94	1.93⅜
Juillet	1.98⅛	1.97⅛	1.97⅜	1.97⅜	1.97⅛	1.96⅜
Octobre	2.00⅜	1.99¾	1.99¼	1.99⅜	1.99⅜	1.99⅜
Seigle Mai	1.04¼	1.03⅜	1.03⅜	1.04⅛	1.03⅛	1.03⅛
Juillet	1.03⅜	1.02⅜	1.02⅜	1.03⅛	1.02⅜	1.02⅜
Octobre	.97½	.97	.97½	.98	.98	.97⅜

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

COLOMBIE ANGLAISE

MAILLARDVILLE

Naissances et baptêmes

M. et Mme René Marcellin sont les heureux parents d'une petite fille, arrivée le 15 février et baptisée à l'hôpital Sainte-Marie le 20 février, sous les prénoms de M.-Rachel-Yvette. Parrain et marraine: M. et Mme Homera Paré, oncle et tante de l'enfant.

Aussi baptisé à l'hôpital Sainte-Marie, sous les noms de M.-Germaine, le bébé de M. et Mme Paul Hachey. Parrain, M. Georges Hachey; marraine, Mlle Germaine Paré.

Rougeole

A la suite de la grippe est venue la rougeole; deux cas signalés dans la basse-ville.

Décès

Nous recommandons à vos prières le repos de l'âme de M. Regis Hudon, mort subitement le 21 janvier et enterré à Durieu Mission, C.-A. Ce pionnier de la Colombie-Anglaise est décédé à l'âge de 70 ans, après avoir dépensé 45 ans de sa vie à Durieu, aidant à établir la nombreuse famille de son frère (qui l'avait précédé d'une trentaine d'années dans la tombe): mais surtout, soutenant nos missionnaires dans leurs oeuvres apostoliques. Il était le cousin de Mme H. Michaud, de Maillardville. Aux familles affligées, nous offrons nos sincères condoléances.

Visiteurs

La semaine dernière, notre Rév. Mère Aimée recevait les RR. PP. Thalbot et Garant, de l'hôpital Saint-Paul, Vancouver, ainsi que plusieurs de ses religieuses de leur maison de Nord Vancouver.

Mme W. Saint-Germain, de Gravelbourg, Sask., était en visite chez sa soeur, Mme Norman Cabler, de Vancouver, et chez son frère M. H. Michaud, de notre localité, en route pour Hot Spring, C.-A.

Va et vient

M. E. Paré, de la police provinciale, et chef de police de notre municipalité, vient d'être transféré à Mission City. Le chef Elliott, de ce dernier endroit, le remplace ici.

Nous apprenons de source autorisée que M. et Mme Louis Duplin, dont nous annoncions le voyage aux Etats-Unis, partaient avec l'intention bien arrêtée d'y aller prendre résidence permanente. Contrairement à ce que nous lisions la semaine dernière, M. et Mme L. Duplin sont partis seuls pour Seattle, Wash., le petit enfant Martin dont ils avaient bien voulu se charger pendant un certain temps, étant rentré chez ses propres parents M. et Mme Duplin, si avantageusement connus ici, laissent de nombreux amis qui regrettent sincèrement leur départ et leur souhaitent bonheur et prospérité dans leur nouvelle patrie.

ONTARIO

RAINY RIVER

MM. David et Pierre Gariépy sont partis pour la Baie Saint-Paul, Québec, appelés auprès de leur mère mourante.

• • •

MM. Charles, Eugène, Elie et Olivier Désorcy, ainsi que leur soeurs, Mme Garrett Byrns, ont été demandés au chevet de leur père à Lorette.

• • •

La partie de cartes du 17 a été donnée par M. le curé, Colombo Baldelli et les enfants de choeur. Elle a rapporté, avec la rafle d'une oie, la jolie somme de $47.00. La dernière, celle du 24, sera donnée par Mlle Eugénie McDougall et les enfants d'école. Les prix de la série seront décernés ce soir-là. Pendant le carême, il y aura des parties de cartes, mais sans goûter.

• • •

M. Honoré Proteau est de retour de son voyage en Californie. Il est très enchanté, mais il trouve qu'il fait bien chaud par là.

MANITOBA

FANNYSTELLE

Mariage

Un mariage! C'est un événement peu ordinaire à Fannystelle! Aussi sommes-nous heureux d'annoncer celui de Roméo Désilets avec Jeanne Cyrenne, qui a eu lieu le 22 février. M. Ernest Désilets accompagnait son fils, et M. Omer Cyrenne, sa fille. La cérémonie à l'église a été des plus solennelles. Les Fauvettes ont exécuté pendant la messe des cantiques appropriés, et la présidente, Mlle Alice Mollot, qui touchait l'orgue, a joué des marches d'entrée et de sortie dont je n'ai pu me procurer les noms.

Les profanes diront ensuite que les Fauvettes et les Pinsons ne travaillent pas la main dans la main au progrès de notre paroisse!

Immédiatement après la messe, les mariés ont pris le train pour un voyage de noce. Nous leur souhaitons bon voyage et heureux ménage.

Il est entendu qu'ils nous reviendront bientôt et demeureront à Fannystelle. Ce ne sont pas eux qui abandonneraient la vie tranquille de la ferme pour la vie mouvementée de la ville! Ça, c'est être patriote!

Baptêmes

Le 6 février — Adam, fils de M. et Mme John Reiner, hongrois. Parrain et marraine: M. et Mme Charley Hubly.

Le 15 février — Jinie, fille de M. et Mme Piaskowski, polonais.

Le 18 février — Joseph-Jules-Alfred, fils de M. et Mme Georges Morissette, Canadiens français. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Hamel.

Ça, c'est de la Survivance!

Partie de cartes

L'assistance à notre dernière partie de cartes a été plus nombreuse. Aussi, il y avait de l'entrain comme jamais. C'est étonnant de voir comme nous avons des chanteurs et des chanteuses. Nous sommes toujours forcés d'en remettre un certain nombre pour la soirée suivante. Les heureux gagnants ont été Mlle Juliette Arnal et M. Henri Cyr.

Réflexions du soir

Tout le monde sait que les "petits cochons pas de poils" ne vivent pas. Pourquoi donc les auteurs qui ont traité ce sujet si important ne nous ont-ils jamais dit que les petites femelles "pas de poils" vivent, elles! On en voit un peu partout, et on dit qu'elles sont des viveuses!

Néanmoins, en les voyant, on ne peut s'empêcher de regretter que leurs mères n'aient pas mangé un peu plus d'iodide de potasse!

LETELLIER

Le dimanche 13 février, la partie de cartes était sous les auspices de l'A. C. J. C. L'assistance était nombreuse. Le programme se composa d'un duo de piano et d'une comédie intitulée "Chicot". Les personnages étaient: MM. Ernest Boissy, Isidore Bouchard et René Saurette. Les acteurs obtinrent un grand succès. Les prix furent gagnés par les suivants:

Dames: 1er prix, Mme Léon Bruyère; consolation, Mme Wilfrid Roy.

Messieurs: 1er prix, M. Stanley Fraser; consolation, M. Napoléon Perron.

• • •

La troisième partie de la série était organisée par les Dames de Sainte-Anne et eut lieu le dimanche 20 février. Les prix furent gagnés comme suit:

Dames: 1er prix, Mlle Evangeline Boiteau; consolation, Mme Herm. Bouchard.

Messieurs: 1er prix, M. Ernest Boissy; consolation, M. Edmond Saurette.

Le programme musical se composait de chants et de morceaux de piano, et fut suivi d'une vente de tartes qui amusa et rassasia tous les assistants. Les célibataires ont dû constater que nos demoiselles savent comment faire une bonne tarte, et c'est très important dans le ménage!

Le mardi 22 février, un bon nombre de dames se rendirent surprendre Mme A.-P. Jarry à sa résidence pour lui exprimer leur regret de son départ et lui souhaiter bon voyage et bonne chance. On rapporte s'être bien amusé. Mme Wilfrid Barnabé obtint le plus grand nombre de points aux cartes durant la soirée et gagna un joli prix. Un magnifique cadeau fut présenté comme souvenir à Mme Jarry.

• • •

M. Antoine Lafrenière et sa famille sont allés visiter leurs fils et leurs parents à Saint-Boniface, la semaine dernière.

Naissance

A M. et Mme Victor Robert, un fils, né le 6 février à l'hôpital de la Miséricorde à Winnipeg, baptisé à Letellier le 7, sous les noms de Joseph-Victor-Marcel. Parrain et marraine: M. et Mme Narcisse Breton, grands-parents de l'enfant. Nos félicitations.

• • •

M. et Mme A.-P. Jarry nous ont quitté cette semaine pour leur nouvelle résidence à Mishawaka, Indiana, près de South Bend. Bon voyage et plein succès.

• • •

Il nous fait plaisir de saluer l'arrivée du remplaçant de M. Jarry dans la personne de M. Xavier Boucher, de Dufrost, Man. Sa famille viendra le rejoindre cette semaine. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue et nous espérons qu'ils se plairont à Letellier.

• • •

M. Boucher est au service de la Cie N.-M. Patterson depuis plusieurs années; il nous arrive avec une réputation d'honnêteté et d'obligeance déjà acquise et nous sommes assurés qu'il saura donner satisfaction aux clients de sa compagnie.

• • •

La série de parties de cartes a été close dimanche soir dernier par l'A. C. J. C. L'assistance était nombreuse et l'ambition de gagner les magnifiques prix s'est maintenue jusqu'à la fin. Voici les heureux gagnants:

Dames: 1er prix, Mlle Marguerite Jutras, une corbeille à gâteau en argent; 2me prix, Mlle Sméria Gariépy, un service à toilette en argent; consolation, Mlle Annette Boissy, service de sel et poivre de fantaisie.

Messieurs: 1er prix, M. Robert Harrison, montre-bracelet; 2me prix, M. Stanley Fraser, cendrier et porte-allumettes; consolation, M. Isidore Bouchard, "bouche" et chaîne de montre.

Nos félicitations.

SOMERSET

Mercredi dernier, 23 février, M. Joseph Rheault de cette paroisse, entouré de sa chère épouse et de plusieurs de ses enfants, muni des sacrements de notre sainte mère, l'Eglise, remettait son âme à Dieu. Il quittait Somerset, il y a une quinzaine de jours, encore tout plein de vie et souriant aimablement à tous ceux qui lui souhaitaient un prompt rétablissement. Il devait subir une opération délicate à l'hôpital de Saint-Boniface, mais malheureusement les complications, s'ajoutant à un état déjà alarmant, amenaient en quelques jours l'issue fatale. Sa fin, aussi pieuse que résignée, était la solution d'une vie toute d'honneur, de probité, de piété et d'affection. C'est dire que le regretté défunt était un homme de bien dans toute l'acception du mot. Epoux tendre et bienveillant, père modèle, chrétien convaincu, ami de tous sans exception, tel est en quelques mots l'éloge funèbre que nous lui décernons dans une profonde sympathie avec sa famille si profondément affligée.

Une note toute particulière vient marquer la vie de cet excellent homme. L'auteur de ces quelques lignes, qui l'a beaucoup connu, ne croit pas qu'il ait jamais eu dans son existence avec qui que ce soit la moindre discussion où il ait pu témoigner quelque amertume. Sa patience et sa douceur depuis longtemps éprouvées par de cruelles souffrances n'altérèrent jamais les sentiments d'extrême douceur qui firent la marque de toute sa vie. Aussi est-ce avec une poignante émotion que nous reçûmes la nouvelle de sa mort. La dépouille mortelle fut ramenée à Somerset jeudi dernier. Il y avait affluence à la station et on voyait des larmes dans presque tous les yeux.

Nous regrettons que le service funèbre ait lieu après que cet article aura été transmis au journal. Mais nous savons que l'église sera comble et qu'on viendra de bien loin rendre un dernier hommage à la mémoire de l'ami de tous ses concitoyens. Nous offrons à sa tendre épouse, à sa mère, à ses enfants éplorés, ainsi qu'à toute sa famille, l'expression de notre grande sympathie et d'un chagrin que chacun partage ici affectueusement avec les siens.

J. DE FROMENT.

THIBAULTVILLE

Le 23 janvier les enfants de M. et Mme Prosper Nault, de Thibaultville, faisaient à leurs bons vieux parents, à l'occasion de leurs noces d'or, une charmante et agréable surprise. A leur insu, un succulent souper avait été préparé avec soin, et, le soir, autour d'une table d'aspect engageant, abondamment chargée de mets, de desserts, de fruits variés, de nombreux hôtes, parents ou amis de la famille, prenaient place gais et pleins d'entrain.

M. le curé, gracieusement invité, s'était fait un plaisir de s'y rendre et de s'asseoir au banquet familial, afin de témoigner de sa sympathie et de son estime pour les heureux jubilaires. Vers la fin du repas, deux de leurs petites filles, enfants de M. et Mme Alfred Gladu, de Saint-Boniface, leur adressèrent chacune un tout mignon compliment de circonstance, débité avec une grâce et une aisance parfaites.

Sur la demande de M. Prosper Nault, visiblement ému de toutes ces attentions inattendues et si sincères, M. le curé, en quelques mots, remercia d'abord les organisatrices avisées de cette belle petite fête, et aussi les deux délicieuses petites complimenteuses, puis adressa ses félicitations et ses voeux à ses si dignes et si estimables paroissiens que sont les jubilaires, leur souhaitant de voir leur famille "croître et se multiplier", selon l'ordre du Seigneur, dans sa paix et sa charité, et de célébrer un jour leurs noces de diamant, solides au port comme aujourd'hui!

Outre les enfants des jubilaires: Louis et Marguerite Nault, Mmes Louis Saint-Mars, Jules Gusy et Alfred Gladu, accompagnées de leurs maris et de leurs enfants, on remarquait parmi les invités: M. et Mme Victor Champagne, M. et Mme Max Champagne, M. et Mme Delphis Saint-Mars, M. et Mme Joseph Pellan, de Saint-Antoine d'Aubigny.

• • •

M. et Mme Delphis Saint-Mars célébraient le 4 février, dans la plus stricte intimité, le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage. A la grand'messe chantée pour eux par M. le curé, Emilie, leur fille, fit entendre un beau cantique de circonstance. Avec elle nous dirons:

O divine Marie,
Abaisse, je t'en prie,
Ton doux regard si plein d'amour
Sur deux têtes si chères!
Et fais que nos prières
Leur valent longue vie et bonheur
en ce jour!
Et toujours!

La veille, hélas! 3 février, des parents éplorés: M. et Mme Stanislas Phaneuf, conduisaient à sa dernière demeure leur fillette Bertha, ravie prématurément à leur affection, à l'âge de trois ans, deux mois et dix jours. Ni leurs soins multipliés, ni ceux du docteur ne purent arracher à la mort la pauvre enfant si pleine de vie et de santé quelques jours plus tôt.

Et rose elle a vécu ce que vivent
les roses:
L'espace d'un matin.

A la famille nous offrons dans leur deuil cruel nos vives condoléances.

GRANDE CLAIRIERE

Le jeudi 17 février, vers les 11 h., on célébrait le mariage de Mlle Palmire Charles avec M. Léon Mahy. La messe a été célébrée par M. l'abbé Pierquin. De succulents dîner et souper ont été donnés chez la mère de la mariée. Il y avait une foule d'amis et de parents. Parmi les invités on remarquait: M. Copet, de Saint-Maurice, Sask.; M. Matun, de Fry, Sask.; M. André Palendat, de Parkman, Sask.; Mlle M.-J. McDougall, de Norwood, et Mlle F. Lambert, de Lauder, Man; Mlle Pearce, de Reston, Man.

Aux nouveaux mariés nous offrons nos voeux de bonheur, de santé et de prospérité.

Le dimanche 20 février, une partie de surprise a été donnée chez M. H.-J. Martine. Une foule s'est rendue, parmi laquelle on remarquait: M. et Mme Jules Carbotte, M. et Mme Jean Bodin, M. et Mme C. Bodin, M. et Mme A. Maginel; Mlles M.-J. McDougall, F. Lambert, Pauline Cancade, Rosa et Marguerite Moreau, Henriette et Victorine Martine; MM. F.-T. Pallard, Gaston Boulanger, Alfred Martine, Henri et Albert Moreau, Abel Raimbeault, Pierre Lafontaine, Jean Rey, Camille Tresin.

• • •

Le 25 février, une soirée de paniers a été donnée à l'école de Maple Hill.

• • •

Mme F.-T. Pallard est en promenade à Saint-Boniface et Sainte-Agathe. Elle doit revenir bientôt.

• • •

Le 15 février, M. Armand Boulanger, jeune garçon de la paroisse, a eu la malchance de se faire casser la jambe par une machine à presser. On l'a conduit à l'hôpital de Brandon immédiatement. Nous espérons le revoir bientôt parmi nous.

• • •

M. Jean Schmidt, qui a été gravement malade, est en route pour la guérison.

AUBIGNY

Mariage Courcelles-Saint-Onge

Mercredi dernier, 23 février, M. Raphaël Courcelles, fils de Jean-Baptiste et de Victoria Drapeau, de Sainte-Agathe, unissait sa destinée à Mlle Marie-Jeanne Saint-Onge, fille d'Ernest Saint-Onge et de Gratia Delorme, de cette paroisse.

A la messe de mariage, des cantiques de circonstance furent chantés avec goût par les soeurs de la mariée, sous la direction habile de Mlle Laurence Saint-Onge, leur cousine de Winnipeg, qui touchait l'orgue. Deux marches appropriées, intitulées "Kings" et "Wedding March", furent très bien rendues, ainsi que certaines parties de "Rigoletto".

Une foule nombreuse de parents et d'amis assistait à la cérémonie religieuse. Le dîner de noces eut lieu chez le père de la mariée et le souper et la veillée traditionnelle chez M. Courcelles, à Sainte-Agathe. L'après-dîner se passa en un clin-d'oeil au son de la musique, à la récitation de poésies, déclamations et chansons de chez nous et quelques-unes du bon vieux temps. Les nouveaux époux ont reçu des cadeaux nombreux et pratiques qu'ils utiliseront dans leur nouvelle demeure. On nous prie de mentionner le plus original peut-être, venant de M. l'abbé Normandeau et qui les a mariés: un abonnement à la Liberté! Si c'est peu en argent, c'est beaucoup en valeur morale.

A part la parenté, nous avons relevé les noms des parents des paroisses avoisinantes: MM. et Mmes A. Alary, J. Lemoyne, Raymond Lemoyne, Fidelia Saint-Onge, veuve Pierre Lemoyne, J. Gagnon, Alph. Delorme, Sainte-Anne; Nap. Normandeau et sa fille Antoinette, de La Broquerie; Mlle Laurence Saint-Onge, de Winnipeg, etc.

• • •

Nos meilleurs voeux accompagnent les nouveaux époux dans leur nouveau foyer à Sainte-Agathe. Encore une de nos jeunes filles qui passe aux voisins!

Carnaval

Les soirées de famille font rage un peu partout; on s'y amuse en famille comme dans les premiers temps de la colonie, comme au vieux Québec, quoi! Et pourquoi pas? Jeux de cartes, 500, poker à six, jeux de sociétés, chansons canadiennes, quelques-unes "à la mode", un succulent goûter avant minuit et une dernière ronde pour le "détail" ou décision finale, et l'on s'en va chez soi heureux et content, prêt à recommencer le lendemain soir chez un autre ami...

Pour n'en mentionner que deux ou trois, dimanche soir, souper de famille chez M. Joseph Hébert: agapes vraiment fraternelles, puisqu'il y avait, outre la belle famille de 13 vivants, dont cinq mariés, MM. Verrier, beau-frère, et sa famille, M. et Mme Jos. Touchette: quatre cousins, famille Louis Hébert: J.-Bte et Cyrille Pelland, Liliane et Jeanne Ritchot, L. Laferrière, et de la petite génération, il en fourmillait.

Au nombre des joueurs se trouvait un amateur (inconnu comme tel): aussi fit-il mordre la poussière par trois fois au vaillant lutteur que fut M. J. Touchette. Bravo pour ce dernier, et merci au maître et surtout à la maîtresse de la maison pour leur canadienne hospitalité!

Chez M. Jos. Pelland, à la gare de Silver Plains, une "veste" de saison fut remportée par M. J. Verrier et son associé Théod. Chanceux de se vêtir à si bon marché!

Chez M. Phil. Bessette, Mme Robert (Sr) et ses partenaires ont failli... gagner une partie...

• • •

A la dernière minute, on nous annonce l'achat d'une demi-section de terre par une brave famille canadienne des environs.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

DUNREA

Baptêmes

Le 4 février — Joseph-Laurent, enfant de M. et Mme Antoine Boulet. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Parent.

Le 5 février — Joseph-Jean-Marie-Germain, enfant de M. et Mme Athanase Lavoie. Parrain et marraine: M. et Mme Damase Côté.

Le 13 février — Joseph-Paul-Raymond, enfant de M. et Mme Jules Desbiens. Parrain et marraine: M. et Mme Paul Bilodeau.

Le 20 février — Marie-Sara-Irène, enfant de M. et Mme Thomas Boulet. Parrain et marraine: M. et Mme André Boulet.

STE-ANNE DES CHENES

Fête

Jeudi dernier, 24 février, c'était fête au couvent. Les élèves, sous l'habile direction des RR. SS. Grises, y donnaient une soirée en l'honneur du Père curé, le R. P. A. Roberge. Les paroissiens s'étaient fait un plaisir de s'y rendre. La salle était comble. On remarquait parmi les visiteurs MM. les abbés A. Giroux, curé de La Broquerie, O. Moquin, curé de Sainte-Geneviève, les Soeurs Grises de La Broquerie, plusieurs amis des paroisses voisines.

Les élèves ont rendu avec succès le programme. Ces scènes, où le sérieux succède à la gaîté, et qui tout en charmant contiennent une leçon éminemment instructive, ont été fort appréciées des assistants.

Le Père Roberge a remercié les élèves du succès obtenu et de leur empressement à seconder pour la soirée tous les désirs de leurs dévouées institutrices. Il remercie les Révérendes Soeurs de leur dévouement bien connu. La récompense adéquate de leurs soins, elles ne la trouveront qu'au ciel. Ce qu'elles ambitionnent sur la terre, c'est de voir tous leurs chers élèves profiter de leurs leçons. On raconte, dit-il, qu'Alexandre le Grand avait ordonné à l'un des peuples qu'il subjuguait sur son passage de lui ériger une statue, pendant qu'il irait soumettre l'Egypte. Or la loi des Juifs défendait l'érection de statues. Que fit ce peuple? Au retour du fier conquérant ils lui présentèrent tous les enfants nés pendant son absence et auxquels ils avaient donné le nom d'Alexandre. Prince, lui dirent-ils, voilà des statues vivantes; elles diront mieux que le marbre votre grandeur et votre puissance. Les leçons du couvent mises en pratique, chers élèves, c'est ce qui publiera le mieux le dévouement de vos institutrices, et c'est en même temps la plus belle récompense que vous puissiez leur donner ici-bas.

Le Père Curé a remercié les paroissiens d'être venus en grand nombre à la fête, et les a félicités de leur esprit de soumission et de fidélité.

Cercle Langevin

Après les vêpres avait lieu la réunion mensuelle des membres de l'A. C. J. C. Le Père aumônier, le R. P. Roberge, débuta par la leçon de religion: le droit de propriété, sa nature, sa violation, ses réparations. Le camarade Joseph Delorme, président du cercle, nous raconta en détail les voyages de Jacques Cartier. C'est une belle page de notre histoire qui se déroulait devant nos yeux.

Il est décidé d'admettre dans le Cercle, à la prochaine assemblée, deux nouveaux membres: MM. Philippe Guay et Olivier Tétrault.

Il est décidé aussi que M. Philippe Guay nous donnera à la prochaine réunion une page d'histoire canadienne; les exploits de Louis Riel.

La prochaine assemblée est fixée au 13 mars.

Partie de cartes

Les dames de la paroisse en donnaient une dimanche dernier. Elle a rapporté la jolie somme de $87.90. Voici les gagnants des prix.

Pot de fèves: 1er prix ($5): M. Joseph Hébert (1350); 2me prix ($3): M. Edmond Smith (1352); 3me prix ($1): M. Jos. Girard (1349); 4me prix ($1): M. Fédore Tougas (1348).

SAINT-LEON

L'ange de la mort moissonna plusieurs victimes parmi nous; c'est d'abord M. Ovila Landreville, âgé de 74 ans, qu'il choisit. Muni des sacrements de la Sainte Eglise, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur le 11 février, laissant à ceux qui l'assistèrent l'édifiant exemple d'une mort chrétienne préparée par une longue maladie supportée avec une patience résignée.

M. Landreville mourut chez M. Esdras Payette; il était l'oncle de Mme Payette.

Son service funèbre fut chanté le lundi 14 février. Un bon nombre de paroissiens y assistaient. Les porteurs furent MM. Omer Leblanc, Narcisse Jubinville, Théodore Pellerin, Félix Grenier. M. Joseph Léon conduisit le cercueil de la résidence de M. Payette à l'église.

La collecte du jour des funérailles, pour honoraires de messes, témoigne de la sympathie chrétienne des paroissiens pour le cher défunt.

• • •

Le 20 février mourait à la fleur de l'âge, Henri Gareau, domicilié depuis quelque temps chez ses parents à Saint-Boniface. Malade depuis plusieurs mois, ayant dû subir des opérations chirurgicales, il accueillit la mort comme une douce bienfaitrice et se prépara chrétiennement au grand voyage de l'éternité. Sa dépouille mortelle fut ramenée à Saint-Léon, sa paroisse, le 22 février. Notre Rév. Père curé, accompagné de nombreux paroissiens, parents, amis, se rendit à la station de Somerset pour le recevoir et le conduire à l'ancienne résidence de M. Ovila Gareau, demeure actuelle de son fils Arthur. De nombreux bouquets spirituels offerts pour le repos de l'âme du défunt témoignèrent de l'estime dont il jouissait et des sympathies acquises à la famille éprouvée.

Un service solennel de première classe, chanté par le R. Père curé de Saint-Léon, assisté de M. l'abbé Couture, de Somerset, comme diacre, et du R. P. Simon comme sous-diacre, eut lieu le 23.

Un grand concours de fidèles assistèrent aux obsèques. Le deuil était conduit par ses parents, M. et Mme Ovila Gareau, ses frères et soeurs, M. et Mme Arthur Gareau, Roméo, élève en philosophie au Collège de Saint-Boniface, M. et Mme Joseph Rondeau.

Les porteurs étaient ses cousins et ses amis Alcide et Adrien Grenier, Charles et Robert Leblanc, Georges Labossière et Maurice Dion. M. Félix Grenier, oncle du défunt, conduisait la dépouille mortelle de Somerset chez ses parents, puis de chez ses parents à l'église. Il repose de son dernier sommeil, près de son frère Euclide, mort victime de l'influenza en 1919, à l'âge de 18 ans.

Parents, amis, consolons-nous! Les morts ne sont point des absents; disparus à nos yeux, ils nous sont présents par la communion des saints, dogme si consolant pour nos âmes en ces jours de pleurs et de deuil!

• • •

M. Gareau et sa famille remercient cordialement leurs sympathiques amis, tant de Saint-Boniface que de Saint-Léon, qui leur offrirent des condoléances à l'occasion de leur deuil récent. Merci surtout aux Révérends Pères de Saint-Léon, à Messieurs du clergé et aux communautés religieuses et à tous les paroissiens de Saint-Léon.

SAINT-BONIFACE

Conférences de l'Union Canadienne

Me R.-L. Calder

C'est devant une très belle assistance que Me R.-L. Calder, de Montréal, avocat du gouvernement dans la Commission d'enquête sur les douanes, a donné une causerie, dimanche soir, à l'Académie Saint-Joseph, sous les auspices de l'Union Canadienne. S. G. Mgr Béliveau était présent, entouré d'un grand nombre de membres du clergé.

Me Calder, qui a remporté un magnifique succès, se défend modestement d'être orateur et conférencier. Il pousse la franchise jusqu'à déclarer que les discours et les conférences sont deux maux canadiens-français. Ce n'est pas, dit-il, à écouter nos orateurs publics que l'on connaîtra l'âme de la race, mais bien plutôt à visiter chez lui l'habitant qui parle la pipe aux dents et crachant dans la bavette du poêle à deux ponts. Aussi est-ce une simple causerie à la bonne franquette qu'il veut nous faire — causerie d'ailleurs fort attachante et pleine de judicieux conseils.

D'origine écossaise et canadienne française, Me Calder s'est assigné pour tâche de défendre les Canadiens français auprès des Anglais et les Anglais auprès des Canadiens français. La besogne est peu profitable, assure-t-il, mais il la croit nécessaire à l'avenir du pays. Il nous cite en exemple la race écossaise, qui a réussi à faire sa place au soleil et à dominer grâce à son silence et à son esprit de justice. Elle a eu à résoudre les mêmes problèmes que la race canadienne-française et l'on note un parallélisme frappant entre les histoires des deux pays.

L'histoire de la race écossaise nous indique ce qu'il faut faire pour réussir. Pendant mille ans l'Ecosse eut à se battre contre l'Angleterre. Au XVIIe siècle elle accepta l'union avec l'adversaire et résolut de la faire servir à la conquête britannique par la supériorité individuelle. Elle a si bien réussi qu'il n'y a pas un grand nombre d'années, quatre juges de la cour suprême d'Angleterre sur six étaient Ecossais, six membres du cabinet sur douze étaient Ecossais, le premier ministre et le chef de l'opposition étaient Ecossais, six généraux sur six étaient Ecossais, le primat de l'Eglise anglicane et le primat de l'Eglise catholique étaient Ecossais. A un jeune homme qui s'était rendu de Glasgow à Londres pour affaires importantes, on demandait à son retour comment il avait trouvé les Anglais. — Mais, je n'en ai vu aucun, dit-il, je n'avais affaire qu'aux chefs de départements. Me Calder demandait un jour à une vieille Ecossaise d'Edimbourg s'il n'y avait pas quelque trace de désaccord dans le pays, si l'on n'avait pas gardé un peu de haine pour les Anglais. — Oh! non, dit-elle, les pauvres, nous en avons pitié.

Pour assurer le succès d'un peuple, l'individu doit s'affirmer aussi bien que la masse. Il faut faire ce que firent les belligérants à la fin de la grande guerre et substituer à l'attaque en masse l'attaque par infiltration. Chacun doit partir avec son bagage intellectuel et moral et conquérir les positions. La première de nos qualités individuelles sera la fierté, cette flamme intérieure qui éclaire l'homme sur la route. Il faut en faire le bâton de marche du jeune homme; elle le détournera des spectacles bas et fangeux pour lui faire voir haut et clair. Une minorité se doit à elle-même d'être plus franche, plus honnête, plus délicate et plus droite; car dans une minorité, l'individu porte toujours le fardeau de sa race. Quand un Canadien français déchoit, on ne voit pas en lui un individu quelconque, mais un représentant de notre race; quand on veut nous critiquer, on choisit toujours comme exemple les plus bas d'entre nous.

La deuxième qualité à acquérir est la connaissance. Il n'y avait pas de pays aussi pauvre, au point de vue agricole et minier, que l'Ecosse. Au moyen du savoir pris à l'école, l'éducation y est devenue en honneur plus que chez aucun autre peuple. Trente ans après l'inauguration du mouvement en faveur de l'instruction, les Ecossais étaient les premiers dans tous les domaines. Pour triompher, il est impossible de négliger la science: c'est le seul capital qui soit à la portée de tout le monde.

Me Calder recommande enfin une troisième qualité, l'esprit de justice. Lorsque l'on demande justice, il faut l'accorder soi-même aux autres; il faut être juste par fierté, en reconnaissant la fierté des autres. La majorité parmi ceux de l'autre race connaît peu de préjugés, mais elle compte des légions d'ignorants — et il y en a parmi nous aussi. Notre plus fort atout, dans la lutte que nous soutenons contre les dénis de justice, c'est la province de Québec, juste dans la lettre et dans l'esprit, qui n'a jamais violé les droits de personne. Il faut connaître les autres pour essayer de percer leurs mobiles. Quand nous avons un grief, au lieu de bouder dans un coin, il faut aller droit à celui qui l'a causé et s'expliquer sans rancoeur; c'est le meilleur moyen d'arriver à se comprendre.

Les Canadiens français ont pour eux le temps. A l'exemple des Ecossais, ils doivent s'exercer à la patience. Certains pays anciens qu'on croit très unis gardent leurs vieilles divisions et n'en travaillent pas moins au même but. Si les deux grandes races cousines du Canada ne réussissent pas à s'entendre et à s'unir, les autres races [illegible] cousines [illegible] vont les subjuguer.

L'orateur avait été présenté par M. Henri d'Eschambault, président de l'Union Canadienne. M. le juge L.-P. Roy, de Saint-Boniface, l'a remercié en termes heureux de nous avoir montré le chemin de la conquête pacifique à accomplir. Il a souligné que Me Calder et M. le juge Ernest Roy ont dû les hautes positions qu'ils occupent dans la Commission d'enquête des douanes aux qualités de fierté, de travail et d'esprit de justice prêchées par le conférencier. En terminant, il a exprimé le voeu que le surplus de la population du Québec se déverse sur le Manitoba pour y consolider nos positions.

Nous avons eu le plaisir d'applaudir Mlle Yvonne Thibault, toujours très goûtée, dans "Faites-lui mes aveux" (Faust), et "La Belle au bois dormant" (Fourbrain). M. Marius Benoist l'accompagnait au piano.

La prochaine conférence de l'Union Canadienne, qui sera donnée par M. Louis-Philippe Gagnon, aura lieu le 12 mars.

Les "Jeunes Libéraux" de Saint-Boniface

Les "Jeunes Libéraux" de Saint-Boniface se sont réunis jeudi dernier et se sont constitués en association, dans le but d'étudier les problèmes de la politique manitobaine.

Il s'est dessiné, au cours de la discussion, une tendance marquée à transposer dans le domaine provincial les méthodes et principes libéraux du parti fédéral. Ils trouvent chez les "Young Liberals" du Manitoba, non seulement des sympathies, mais des amitiés généreuses et militantes qu'ils croient devoir cultiver.

Leur intention est de faire appel à leurs compatriotes de la campagne qui seraient disposés à partager leurs vues. C'est ainsi qu'ils comptent recueillir les fruits de coopérations nouvelles effectives.

Leur programme est étayé sur les deux propositions fondamentales suivantes:

Opposition entière et irréductible à M. Norris et aux types de 1916, en attendant le choix d'un nouveau "leader" qui devra consacrer la rupture avec un passé néfaste.

Collaboration avec les "Young Liberals" tant qu'il y aura communauté d'idéal.

A ce programme s'ajoutera peut-être un autre article dont on n'a pas encore trouvé la formule déterminante.

Voici les officiers qui ont été choisis à cette assemblée: Patron, Très hon. W.-L. Mackenzie King; président honoraire, Dr J.-P. Howden; président, Louis-Philippe Gagnon; 1er vice-président, échevin A.-J. Doucet; 2nd vice-président, P.-H. Buotte; secrétaire organisateur, S.-A. Nault; trésorier, Narcisse Fournier; membres du comité: Raymond Bernier, U. Phaneuf, Marius Benoist, N. Senez, Joseph Grégoire, R. Blanchette, Roméo Pelletier, A. Van Eslander, N. Pirotton, Eugène Lemay, N. Chabot.

Ils tiendront des assemblées hebdomadaires pour compléter l'organisation.

Un jugement intéressant

Le juge Dysart vient de décider un cas intéressant. Les arbitres appelés à se prononcer sur la division des districts scolaires de Saint-Boniface et Norwood, il y a deux ans, réclamaient plus de $7,000 de frais. C'est le bureau des commissaires de Saint-Boniface qui en a appelé et le juge Dysart a réduit les prétentions exagérées des arbitres en stipulant que $2,000 couvraient toutes les dépenses encourues. Les arbitres choisis étaient J. P. McArthur, avocat, G.-A. Northwood, architecte, et R.-A. MacDonald, notaire.

Concerts de l'Union Canadienne

La "Princess Patricia" à St-Boniface

Mardi soir, 22 février, a eu lieu dans la salle du Collège, charitablement mise à la disposition de l'Union Canadienne par les autorités du Collège, le concert annuel de la "Princess Patricia" au profit de l'Hospice Taché. Plutôt maigre assistance — fait explicable si l'on songe qu'il y avait plusieurs autres réunions ce même soir, — mais salle intelligente et d'une attention religieuse.

La "Princess Patricia" a donné chez nous un concert splendide. Le programme était certainement le plus beau qu'elle ait jamais rendu à Saint-Boniface. Un des plus anciens joueurs de cette célèbre musique militaire nous disait que c'était, à son goût et à sa connaissance, le plus beau programme qu'elle ait peut-être jamais rendu. Pour commémorer le centenaire de la mort de Beethoven, les organisateurs avaient voulu mettre au programme quatre numéros du grand musicien: la superbe ouverture d'Egmont, le passage bien connu de la 5me symphonie (Andante), le gracieux Menuet et deux mouvements de la 1re Symphonie. A cela il fallait ajouter les "Scènes Pittoresques" de Massenet, notamment son air de ballet si limpide et aérien, et son Angelus aux intonations si profondes. La "Princess Patricia" a aussi rendu la marche militaire de Schubert, et en rappel un morceau amusant de Corri et un pot-pourri de Delaney où l'assistance a facilement reconnu nos vieux airs canadiens.

M. W. Thériault, de Saint-Boniface, a chanté la délicieuse aubade de Lalo et une jolie chanson tirée du "Coeur du Moulin", de Déodat de Sévérac (l'air de Jacques).

Ce concert était le quatrième organisé par l'Union Canadienne dans notre ville cette année, et dans son genre, il ne dépare pas les autres de la superbe série qui nous a été offerte cet hiver par cette institution. Nous n'avons pas à faire l'éloge de la "Princess Patricia", mais il est bon de la féliciter sans réserve pour le programme qu'elle a voulu choisir. Ces messieurs sont évidemment convaincus que notre ville sait apprécier le beau et ne croient pas lui plaire en lui offrant de la camelotte. C'est, croyons-nous, un bel hommage à rendre à notre population.

M. l'abbé d'Eschambault a remercié les artistes et les a félicités du programme choisi ainsi que de la manière dont il avait été exécuté. Après le concert, les musiciens ont été reçus à l'archevêché où un goûter leur fut servi. Le Capitaine James a remercié les autorités de l'archevêché de l'accueil sympathique que la "Princess Patricia" recevait toujours à Saint-Boniface.

Plusieurs citoyens ont eu l'amabilité d'offrir leurs machines pour aller chercher et reconduire les artistes.

Cette soirée a été des plus agréables et il faut remercier la "Princess Patricia" et ceux qui se sont dévoués à l'organisation du concert, ainsi que les RR. PP. Jésuites qui aident si puissamment à cette oeuvre d'éducation.

A la cathédrale

Durant le temps du carême, l'heure d'adoration aura lieu le lundi au lieu du vendredi. Il y aura un autre exercice le mercredi soir à 7 h. 30 et le vendredi soir, à la même heure, aura lieu l'exercice du chemin de la croix. Mgr Jubinville a fait un appel dimanche, demandant aux paroissiens de se faire un devoir d'assister en aussi grand nombre que possible à ces divers exercices.

A l'hôtel de ville

On a encore renvoyé à la fin de la semaine l'adoption définitive de l'évaluation des propriétés et la fixation des taxes. M. MacFadyen, ancien échevin, tel "un dieu tombé qui se souvient des cieux", est réapparu devant le Conseil des Sages pour réclamer contre une mesure arbitraire et antidémocratique. Un simple et faible particulier, dit M. MacFadyen, ne peut, à l'heure actuelle, en appeler contre les décisions arbitraires des cours de révision sans être obligé d'aller à la cour du banc du roi. Cela nécessite des dépenses et la plupart du temps le citoyen qui estime qu'on lui fait trop d'honneur en le taxant plus que la valeur ne bouge pas, car il sait que pour sauver quelques piastres, il lui faudra verser de fortes sommes. M. MacFadyen voudrait que la charte fût amendée et que tous pussent en appeler de la cour de révision au juge de la cour de comté.

M. MacFadyen oublie qu'il en était ainsi autrefois et que lui-même a demandé au Conseil, alors qu'il était échevin, de modifier la loi dans le sens actuel, car, disait-il, les grosses entreprises sont toujours à envahir les bureaux du juge de comté et font réduire leurs taxes et ce sont les petits qui doivent porter le fardeau. Que penser de la double manoeuvre de M. MacFadyen? Quand avait-il raison? Quand a-t-il tort? Le maire a répondu à M. MacFadyen qu'un projet de loi en ce sens était à l'étude. Cela nous paraît la réponse obligatoire de notre maire chaque fois qu'une difficulté se présente.

La vente annuelle des propriétés pour taxes aura lieu le 14 avril, et l'avis officiel en sera donné le 12 mars.

Voyage à Rome

On annonce un intéressant voyage à Rome et aux principaux centres historiques et religieux de France et d'Italie, du 27 avril au 23 juin, à l'occasion du troisième centenaire de la fondation de l'Université de la Propagande, sous la direction de M. l'abbé Henri Jasmin, professeur de langues étrangères à l'Université de Montréal. L'embarquement se fera à Québec à bord du "Montroyal", de la compagnie du Pacifique Canadien. Pour tous renseignements s'adresser à l'agent local J.-A. Hébert, 365, rue Main, Winnipeg, ou à Saint-Boniface. Un programme détaillé sera envoyé gratis sur demande.

Le Comité de récréation

Dimanche dernier a eu lieu une rencontre intéressante, à la patinoire de la rue Aulneau, entre l'Union Canadienne et les "Polar Bears". L'Union est restée victorieuse par un résultat de 2 à 1. L'Union est donc encore à la tête de la ligue et tout fait prévoir qu'elle va conserver la coupe tant convoitée.

Une seconde joute mettait aux prises l'Athlétique et les Civiques. L'Athlétique est resté maître de la situation et a facilement déclassé ses adversaires.

"CANOSSA"

Jeudi soir, 10 mars, à 8 h. 15, au Collège

Encore huit jours, et les élèves, avec le précieux et artistique concours de MM. Maurice Goulet (Henri IV) et Lucien Deschênes (Hugues de Cluny), dramatiseront devant une assistance nombreuse et sympathique une des plus belles pages de l'histoire de l'Eglise: Grégoire VII (Hildebrand) reçoit à Canossa Henri IV d'Allemagne et le relève de son excommunication.

Les répétitions de plus en plus soignées, les nouveaux décors et les costumes, tout fait espérer un immense succès.

La maîtrise du Collège, par les quelques pièces qu'elle exécutera, saura charmer l'auditoire.

Les billets sont en vente au Collège. Siège réservé, 50 sous; entrée, 25 sous.

De passage à l'archevêché, M. l'abbé Georges Bilodeau, prêtre colonisateur pour le diocèse de Prince-Albert, en route vers Le Pas et le nord du Manitoba et de la Saskatchewan.

UNION CANADIENNE

Les organisateurs du concert de la fanfare "Princess Patricia" me prient de remercier ici M. W.-J. Thériault, qui a fourni de sa personne en donnant deux chansons qui furent applaudies d'ailleurs, ainsi que les messieurs qui ont eu l'obligeance d'aller chercher et reconduire les artistes dans leurs automobiles. Merci donc à Mgr Jubinville, M. l'abbé Meunier, M. l'abbé Brunet, MM. Gustave Rocan, Adolphe Huet, Ernest Gagnon, Jos. Pelletier, P.-E. Bérubé, Jean Constant et Omer Pelletier.

• • •

M. Xavier Sarazin, fils, de la rue Notre-Dame, est à l'hôpital depuis quelques jours, à la suite d'un pénible accident. Alors qu'il était occupé, avec son frère Wilfrid, à charger un camion de charbon, dans les entrepôts de la Cie Chemical Tar Products, ils furent ensevelis sous un éboulis. Wilfrid, notre bon ami, s'en est tiré avec une bonne peur, tandis que Xavier, moins chanceux, dut être transporté à l'hôpital où l'on constata qu'il avait une jambe fracturée près de la hanche, et des meurtrissures graves. On nous informe que tout va pour le mieux et qu'il se remet rapidement.

FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

MISTRESS BEECHER STOWE

La Case de l'Oncle Tom

No 13

Un nuage de sang rose monta aux joues d'Elisa; puis il redescendit jusqu'à son coeur; elle s'assit, pâle et presque inanimée.

— Du courage, mon enfant, du courage! ajouta-t-elle en posant ses mains sur la tête d'Elisa. Il est avec des amis; ils l'amèneront ici... cette nuit!

— Cette nuit! répétait Elisa! cette nuit!

Les mots perdaient leur signification pour elle. Il y avait dans sa tête toute la confusion d'un rêve; un nuage passait devant son esprit.

Quand elle revint à elle, elle se trouva sur un lit, enveloppée d'une couverture; la petite Ruth, à ses côtés, lui frottait les mains avec du camphre. Elle ouvrit les yeux avec une langueur pleine de délices; elle éprouvait le bonheur de celui qui a été longtemps chargé d'un lourd fardeau et qu'on en délivre.

Ses nerfs, toujours irrités depuis la première heure de sa fuite, se détendirent peu à peu. Un sentiment tout nouveau de repos et de sécurité descendit sur elle. Elle restait couchée, ses grands yeux ouverts, et, comme dans un rêve paisible, elle suivait les mouvements de ceux qui l'entouraient. Elle voyait la porte de l'autre chambre ouverte, elle voyait la table du souper avec sa nappe blanche comme la neige. Elle entendait le murmure et la chanson de la théière, elle voyait Ruth trottant menu, portant des gâteaux, des conserves, et s'arrêtant de temps en temps pour mettre une galette entre les mains d'Henri, ou pour caresser sa petite tête, ou pour enrouler les jolies boucles de l'enfant autour de ses doigts blancs. Elle voyait la taille majestueuse et l'air maternel de Rachel, qui venait de temps en temps auprès du lit pour relever et arranger les couvertures. Il lui semblait voir descendre de ses grands yeux bruns comme de brillants rayons de soleil. Elle vit le mari de Ruth qui entrait; elle vit Ruth s'élancer vers lui, chuchoter tout bas, avec force gestes expressifs et montrant du doigt la chambre où elle était; elle la vit s'asseoir à la table du thé, son bébé entre les bras. Elle les vit tous à table, et le petit Henri dans sa grande chaise tout près de Rachel, et comme à l'ombre de ses ailes. Et puis elle entendait le doux murmure de la causerie, et le cliquetis des cuillers et le choc des tasses et des assiettes... C'était le rêve du repos heureux! Elisa s'endormit comme elle n'avait jamais dormi depuis cette terrible heure de minuit, où prenant son enfant dans ses bras, elle s'était enfuie à la lueur des étoiles.

Elle rêvait d'un beau pays, d'une terre de repos, de rivages verdoyants, d'îles charmantes et de belles eaux, étincelantes sous le soleil. Là, dans une maison où des voix amies lui disaient qu'elle était chez elle, elle voyait jouer son enfant, son enfant heureux et libre; elle entendait les pas de son mari, elle devinait son approche, ses bras l'entouraient, les larmes de Georges tombaient sur son visage... et elle s'éveillait.

Ce n'était point un rêve.

Depuis longtemps la nuit était venue; son enfant dormait paisiblement à ses côtés. Un flambeau jetait dans la chambre ses clartés douteuses, et Georges sanglotait au chevet de son lit.

Le lendemain fut une heureuse matinée pour la maison du quaker. La mère fut debout dès l'aube, et entourée de ses filles et de garçons que nous n'avons pas eu le temps de présenter hier à nos lecteurs, et qui maintenant obéissaient avec amour à son "Vous ferez bien", ou à son "Ne ferez-vous pas bien?" Elle s'occupait activement des préparatifs du déjeuner. Le déjeuner, dans cette luxuriante vallée d'Indiana, est chose compliquée et qui nécessite le concours de bien des mains. Eva n'eût pas suffi à cueillir toutes les roses du paradis.

John cependant courait à la fontaine; Siméon le jeune passait au tamis la farine de maïs destinée aux gâteaux; Mary était chargée de moudre le café; Rachel était partout, faisant les gâteaux, apprêtant le poulet et répandant sur toute la scène comme un gai rayon de soleil. Le zèle des jeunes servants n'était pas toujours bien réglé, mais comme elle rétablissait vite le calme et la paix avec un "Allons! allons!" ou un "Je ne voudrais pas!"

Les poètes ont chanté la ceinture de Vénus, qui fit tourner toutes les têtes du vieux monde. Pour notre compte, nous aimerions mieux la ceinture de Rachel Halliday, qui empêchait les têtes de tourner.

Elle serait plus appropriée que l'autre aux besoins des temps modernes, décidément.

Pendant que ces petits préparatifs allaient leur train, Siméon l'aîné, en manches de chemise, se livrait à une opération antipatriarcale: il faisait sa barbe!

Tout allait si bien, si doucement, si harmonieusement dans la grande cuisine, que chacun semblait heureux de ce qu'il faisait; il y avait une telle atmosphère d'affectueuse confiance, les couteaux et les fourchettes, en s'en allant sur la table, avaient les uns contre les autres des retentissements si mélodieux, le poulet et le jambon chantaient si fort dans la poêle, ils semblaient si heureux d'être frits de cette façon-là et non pas d'une autre, le petit Henri, Elisa et Georges, quand ils parurent, reçurent un accueil si cordial et si réjouissant, qu'ils crurent moins à une réalité qu'à un rêve.

Ils furent bientôt à table tous ensemble. Mary seul restait auprès du feu, faisant rôtir des tartines. On les servait à mesure qu'elles atteignaient cette belle nuance d'un brun doré, qui est le beau idéal des tartines.

Rachel, au milieu de sa table, n'avait jamais paru si véritablement, si complètement heureuse. Elle trouvait le moyen de se montrer maternelle et cordiale rien que dans sa manière de vous passer un plat de gâteaux ou de vous verser une tasse de thé. On eût dit qu'elle mettait une âme dans la nourriture et le breuvage qu'elle vous offrait.

C'était la première fois que Georges s'asseyait comme un égal à la table des blancs; il éprouva d'abord un peu de contrainte et un certain embarras, qui se dissipèrent bientôt comme un brouillard devant le rayon matinal de cette bonté si pleine d'effusion.

C'était bien une maison: une maison! un intérieur! Georges n'avait jamais su ce que ce mot-là voulait dire. La croyance en Dieu, la confiance en sa providence, entourèrent pour la première fois son coeur d'un nuage doré d'espérance. Le doute sombre, misanthropique, athée et poignant, le désespoir amer, s'évanouirent devant la lumière de cet Evangile vivant, respirant sur des faces vivantes, prêché par des actes d'amour et de bon vouloir qui s'ignorent eux-mêmes, mais qui, pareils au verre d'eau donné au nom du Christ, ne perdront jamais leur récompense.

— Père, si l'on te découvrait encore? dit le jeune Siméon en étendant son beurre sur son gâteau.

— Je payerais l'amende, répondit tranquillement celui-ci.

— Mais s'ils te mettaient en prison?

— Ta mère et toi ne pourriez-vous faire marcher la ferme? dit Siméon en souriant.

— Maman peut faire tout, répondit l'enfant; mais n'est-ce point une honte que de telles lois?

— Il ne faut pas mal parler de nos législateurs, Siméon, reprit le père avec autorité. Dieu nous a donné les biens terrestres pour que nous puissions faire justice et merci; si les législateurs exigent de nous le prix de nos bonnes oeuvres, donnons-le!

— Je hais ces propriétaires d'esclaves, dit l'enfant, qui dans ce moment-là n'était pas plus chrétien qu'un réformateur moderne.

— Tu m'étonnes, mon fils! ce ne sont pas là les leçons de ta mère; je ferais pour le maître de l'esclave ce que je fais pour l'esclave lui-même, s'il venait frapper à ma porte dans l'affliction.

Siméon devint écarlate, mais la mère se contenta de sourire.

— Siméon est mon bon fils, dit-elle; il grandira et il deviendra comme son père.

— Je pense, mon cher hôte, que vous n'êtes exposé à aucun ennui à cause de nous, dit Georges avec anxiété.

— Ne crains rien, Georges; c'est pour cela que nous sommes au monde... Si nous n'étions pas des gens à supporter quelque chose pour la bonne cause, nous ne serions pas dignes de notre nom.

— Mais pour moi, dit Georges, je ne le souffrirai pas!

— Ne crains rien, ami Georges: ce n'est pas pour toi, c'est pour Dieu et l'humanité, ce que nous en faisons... Reste ici tranquillement tout le jour. Cette nuit, à dix heures, Phinéas Fletcher vous conduira tous à la prochaine station. Les persécuteurs se hâtent après toi, nous ne voulons pas te retenir.

— Alors, pourquoi attendre? dit Georges.

— Tu es ici en sûreté tout le jour. Dans notre colonie, tous sont fidèles et tous veillent. D'ailleurs il est plus sûr pour toi de voyager pendant la nuit.

CHAPITRE XIV

Evangéline

Une jeune étoile qui brillait sur la vie, trop douce image pour un tel miroir! Un être charmant à peine formé; un bouton de rose qui n'a pas encore déplié ses feuilles.

Le Mississipi! Quelle baguette magique l'a ainsi changé, depuis que Chateaubriand, dans sa prose poétique, le décrivait comme le fleuve des solitudes vierges, des déserts immenses, roulant parmi ces merveilles de la nature, que l'on n'avait même pas rêvées?

Les derniers rayons du soleil couchant tremblent sur la vaste étendue de ce fleuve, large comme une mer. Les cannes frémissantes, les grands cyprès noirs auxquels la mousse sombre suspend ses guirlandes de deuil, étincellent dans la lumière dorée.

Le steamer, pesamment chargé, continue sa marche.

Les balles de coton s'entassent en piles sur ses flancs, sur le pont, partout! On dirait une gigantesque masse grise. Il nous faut un examen attentif pour découvrir notre humble ami Tom. Nous l'apercevons enfin à l'avant du navire, blotti entre les balles de coton.

Les recommandations de M. Shelby ont produit leur effet: Haley, d'ailleurs, a pu juger lui-même de la douceur et de la tranquillité de ce caractère inoffensif; Tom a déjà sa confiance: la confiance d'un homme comme Haley!

D'abord il l'avait étroitement surveillé pendant le jour, il n'avait laissé passer aucune nuit sans l'enchaîner... et puis, peu à peu, le calme, la résignation de Tom, l'avaient gagné; il se relâchait de sa surveillance, se contentait d'une sorte de parole d'honneur, et lui permettait d'aller et de venir à sa guise sur le bateau.

Toujours bon et obligeant, toujours prêt à rendre service aux travailleurs dans toute occasion, il avait conquis l'estime de tous en les aidant avec le même zèle et le même coeur que s'il eût travaillé dans une ferme du Kentucky.

Quand il voyait qu'il n'y avait plus rien à faire pour lui, il se retirait entre les balls de coton, dans quelque recoin de l'avant, et se mettait à étudier la Bible.

C'est dans cette occupation que nous le surprenons maintenant.

A cent et quelques milles avant la Nouvelle-Orléans, le niveau du fleuve est plus élevé que la contrée qu'il traverse, il roule sa masse énorme entre de puissantes digues de vingt pieds; du haut du pont, comme du sommet de quelque tour flottante, le voyageur découvre tout le pays jusqu'à des distances presque infinies. Tom, en voyant se dérouler ainsi les plantations l'une après l'autre, avait pour ainsi dire sous les yeux la carte de l'existence qu'il allait mener.

Il voyait dans le lointain les esclaves au travail, il voyait leurs villages de huttes, rangées en longues files, loin des superbes maisons et du parc du maître; et à mesure que se déroulait ce tableau vivant, son coeur retournait à la vieille ferme du Kentucky, cachée sous le feuillage des vieux hêtres! Il revenait à la maison de Shelby, aux appartements vastes et frais, et à sa petite case à lui, toute festonnée de multiflores, toute parée de gégonias... Il croyait reconnaître le visage familier de son camarade, élevé avec lui depuis l'enfance; il voyait sa femme occupée des apprêts du souper, il entendait le rire joyeux de ses enfants et le gazouillement du bébé sur ses genoux... puis tout s'évanouit... Il ne vit plus que les cannes à sucre et les cyprès des plantations étincelantes; il n'entendit plus que le craquement et le mugissement de la machine, qui ne lui disait, hélas! que trop clairement, que toute cette phase de sa vie était disparue pour toujours.

Dans de pareilles circonstances, nous avons, nous, la lettre, cette joie amère! nous écrivons à notre femme; nous envoyons des messages à nos enfants. Mais Tom ne pouvait pas écrire: pour lui la poste n'existait pas. Pas un seul ami, pas un signal qui pût jeter un pont sur l'abîme de la séparation.

Est-il étrange alors que quelques larmes tombent sur les pages de sa Bible, posée sur une balle de coton, pendant que d'un doigt patient il s'avance lentement d'un mot à l'autre mot, découvrant l'une après l'autre les promesses de Dieu et nos espérances!

Comme tous ceux qui ont appris tard, Tom lisait lentement. Par bonheur pour lui, le livre qu'il tenait était un de ceux qu'on peut lire lentement sans lui faire tort; un livre dont les mots, comme les lingots d'or, ont besoin d'être pesés séparément, pour que l'esprit puisse en saisir l'inappréciable valeur!

Ecoutons-le donc! voyons comme il lit, s'arrêtant sur chaque mot et le prononçant tout haut:

"Que — votre — coeur — ne — se — trouble — point. — Dans — la — maison — de — mon — père — il — y — a — plusieurs — demeures. — Je — vais — préparer — une — place — pour — vous."

Il faut que cela soit vrai: car si cela n'était pas vrai, comment pourrait-il vivre?

La Bible de Tom n'avait point d'annotations à la marge ni de commentaires dus à de savants glossateurs. Cependant elle était enrichie de certaines marques et de points de repère de l'invention de Tom, qui lui servaient beaucoup plus que de savantes expositions.

Il avait l'habitude de se faire lire la Bible par les enfants de son maître, et surtout par le jeune Georges; et, pendant qu'on lisait, lui, avec une plume et de l'encre, faisait de grands et très visibles signes sur la page, aux endroits qui avaient charmé son oreille ou touché son coeur.

Sa Bible était ainsi annotée d'un bout à l'autre avec une incroyable variété et une inépuisable richesse de typographie.

En un moment, et sans se donner la peine d'épeler le mot à mot, il trouvait le passage favori. Aussi cette Bible, toute pleine de son existence passée, cette Bible, qui lui rappelait la scène du foyer et de la famille, cette Bible était pour lui le dernier souvenir de cette vie, et le gage et l'espérance de l'autre!

Il y avait parmi les passagers un jeune gentleman, noble et riche, résidant à la Nouvelle-Orléans; il portait le nom de Saint-Clare.

Il avait avec lui sa fille, de cinq à six ans, sous la surveillance d'une femme qui semblait être de ses parents.

Tom avait souvent remarqué cette petite fille: c'était un de ces enfants remuants et vifs, qu'il est aussi impossible de fixer en place qu'un rayon de soleil ou une brise d'été.

Quand on l'avait vue, on ne pouvait plus l'oublier.

C'était l'idéal de la beauté enfantine, sans les joues bouffies et la rondeur trop pleine qui la déparent souvent. La force de sa tête, l'élégance de son cou, son buste, avaient un caractère de noblesse singulière; ses longs cheveux d'un brun doré, qui flottaient autour d'elle comme un nuage; son oeil d'un bleu sombre, profond, intelligent, réfléchi, ombragé d'un épais rideau de cils bruns, tout semblait la distinguer des autres enfants, et attirer et fixer les regards, quand elle se glissait entre les passagers, insaisissable et légère.

Gardez-vous de croire cependant que ce fût une enfant grave et morose.

Loin de là: un air d'innocence heureuse semblait flotter sur son visage, comme l'ombre d'un feuillage d'été. Elle était toujours en mouvement; le sourire voltigeait sur sa bouche rose; elle chantait, courait et dansait. Son père et la femme qui devait la garder étaient toujours à sa poursuite; mais, quand ils croyaient l'avoir prise, elle échappait de leurs mains comme un nuage printanier. Et comme jamais, quoi qu'elle voulût faire, un mot de reproche ou de gronderie n'avait frappé ses oreilles, elle continuait sa course sur le bateau. Toujours vêtue de blanc, elle passait comme un fantôme sans se poser nulle part, sans s'arrêter jamais; il n'y avait pas un coin qu'elle ne connût, un recoin qu'elle n'eût fouillé, soit en haut, soit en bas. Ses pieds légers la portaient partout, vision à la tête blonde et dorée, aux yeux profonds et bleus.

Tom, qui avait toute l'impressionnabilité de sa race, toujours attiré vers la simplicité et l'enfance, suivait des yeux cette petite créature avec un intérêt qui croissait de jour en jour. Il voyait en elle quelque chose de divin; chaque fois qu'il apercevait cette tête blonde et ces yeux bleus entre deux balles de coton ou sur un monceau de colis, il lui semblait voir quelqu'un de ces anges dont parlait sa Bible.

Souvent elle passait triste et pensive à côté du troupeau d'hommes et de femmes enchaînés. Elle glissait au milieu d'eux et les regardait d'un air triste et compatissant; parfois de ses petites mains elle essayait de soulever leurs fers. Puis elle soupirait et s'enfuyait. Mais elle revenait bientôt les mains pleines de sucreries, de noix et d'oranges qu'elle leur distribuait joyeusement; puis elle s'en retournait bien vite.

Tom la regarda bien des fois avant de se hasarder à entamer avec elle les premières ouvertures. Mais il savait la manière d'apprivoiser et de captiver les enfants. Il se permit d'y mettre de l'habileté. Il savait faire de petits paniers avec des noyaux de cerises, tailler des figues grotesques dans la noix du cocotier; pas lui-même ne l'eût pas égalé dans la fabrication des sifflets de toute nature et de toute dimension. Ses poches étaient pleines d'articles séducteurs, qu'il avait jadis façonnés pour les enfants de son maître, et dont il se servait maintenant avec choix et discernement pour se créer de nouvelles relations.

La petite se tenait sur la réserve; il était difficile de captiver son esprit mobile. Tout d'abord elle venait se percher sur quelque boîte, comme un oiseau des Canaries, dans le voisinage de Tom, elle acceptait timidement les petits objets que Tom lui présentait; enfin, on en arriva à la confiance presque intime.

— Comment s'appelle la petite demoiselle? fit Tom, quand il crut le moment favorable pour pousser sa pointe.

— Evangéline Saint-Clare, dit la petite. Mais papa et tout le monde m'appelle Eva. Et vous, comment vous nommez-vous?

— Mon nom est Tom, mais les petits enfants avaient l'habitude de m'appeler l'oncle Tom, là-bas dans le Kentucky.

— Alors, je vais vous appeler l'oncle Tom, dit Eva, parce que, voyez-vous, je vous aime bien. Ainsi, oncle Tom, où allez-vous?

— Je ne sais pas, miss Eva.

— Comment! vous ne savez pas?

— Non. On va me vendre à quelqu'un, mais je ne sais pas à qui.

— Papa pourrait bien vous acheter, dit Eva vivement, et, s'il vous achète, vous serez bien heureux. Je vais le lui demander aujourd'hui même.

— Merci, ma petite demoiselle.

Le bateau s'arrêta pour prendre du bois à une petite station. Eva, entendant la voix de son père, s'élança vers lui. Tom se leva et alla offrir ses services aux travailleurs.

Eva et son père se tenaient près du parapet pour voir partir le bateau. La roue fit deux ou trois évolutions; la pauvre enfant perdit l'équilibre et tomba par-dessus le bord... Le père, tout troublé voulut plonger après elle; il fut retenu par quelques personnes qui avaient vu qu'un secours plus efficace allait être offert.

Tom était tout près d'elle au moment de l'accident, il la vit tomber; il s'élança: bras puissant, large poitrine, ce n'était rien pour lui que de se tenir un instant à flot pour la saisir au moment où elle reparaîtrait à la surface.

Il la saisit en effet, et nageant avec elle le long du bateau, il la tendit à l'étreinte de cent mains qui se penchaient vers elle comme si elles eussent appartenu à un seul homme. Un moment après, son père la portait dans la cabine des dames, où, comme on pouvait bien s'y attendre, les femmes, rivalisant de zèle, employèrent tous les moyens possibles... pour l'empêcher de revenir à elle.

Le lendemain, vers le soir d'une journée accablante, le steamer approchait de la Nouvelle-Orléans. A bord, c'était un bruit, un tumulte étrange. Chacun retrouvait ses effets, les rassemblait et se préparait à descendre. Le vaguemestre, les femmes de chambre, frottaient, fourbissaient, polissaient pour faire leur bateau bien beau et le préparer à une grande et noble entrée.

Notre ami Tom était toujours assis à l'avant, les bras croisés sur sa poitrine, inquiet, et de temps en temps tournant les yeux vers un groupe qui se tenait de l'autre côté du bateau.

Dans ce groupe était la belle Evangéline, un peu plus pâle que la veille, mais ne portant du reste aucune trace de l'accident. Un homme encore jeune, gracieux, élégant, se tenait à côté d'elle, le coude négligemment appuyé sur une balle de coton. Un large portefeuille était ouvert devant lui.

Il suffisait d'un premier regard pour voir que ce jeune homme était le père d'Evangéline.

C'était la même coupe de visage, les mêmes yeux grands et bleus, la même chevelure d'un brun doré; mais l'expression était complètement différente. L'oeil clair, comme chez sa fille, également large et bleu, n'avait pourtant pas cette profondeur rêveuse et voilée. Tout cela était net, audacieux, brillant, mais c'était une lumière toute terrestre. La bouche aux fines ciselures avait de temps en temps une expression orgueilleuse et sarcastique. Un air de supériorité plein d'aisance donnait à ses mouvements une certaine fierté qui n'était pas sans grâce. Il écoutait négligemment, gaiement, avec une expression assez dédaigneuse, Haley qui lui détaillait avec une extrême volubilité toutes les qualités de l'article marchandé.

— En somme, dit-il quand Haley eut fini, toutes les qualités morales et chrétiennes reliées en maroquin noir; eh bien! mon brave, quel est le dommage, comme vous dites dans le Kentucky? Combien? Ne le surfaites pas trop, voyons!

— Eh bien! dit Haley, si j'en demandais treize cents dollars, je ne ferais que rentrer dans mes débours, en vérité.

— Pauvre homme! dit le jeune homme en fixant sur Haley son oeil perçant et moqueur... Cependant, vous me le laisseriez à ce prix-là pour me faire plaisir.

— Oui, la jeune demoiselle paraît y tenir... et c'est du reste bien naturel.

— Oui, en effet; c'est là un appel fait à votre bienveillance, mon cher... Et maintenant, comme charité chrétienne, et pour obliger une jeune demoiselle qui s'intéresse à lui tout particulièrement, quel bon marché pouvez-vous nous faire?

— Mais regardez donc, disait le marchand. Voyez ces membres, cette large poitrine... Il est fort comme un cheval! Regardez sa tête! ce front élevé, qui indique un nègre intelligent... Il fera tout ce qu'on voudra! j'ai remarqué ça. Un nègre de cette tournure et bâti comme lui vaut un bon prix, rien que pour son corps, et quand il serait stupide. Mais, si vous prenez garde à ses qualités intellectuelles, que je vous faisais observer tout à l'heure... ça fait monter le prix... il a un mérite extraordinaire pour les affaires... il faisait marcher à lui seul la ferme de son maître.

— Tant pis! tant pis! il en sait beaucoup trop, dit le jeune homme, gardant toujours sur ses lèvres le même sourire moqueur; on n'en tirera aucun parti! Ces nègres intelligents décampent toujours, volent les chevaux et vous font des tours du diable... Je crois que vous ferez bien de rabattre deux cents dollars pour sa trop grande intelligence.

— Ce serait peut-être juste, ça, dit Haley, sans son caractère; mais je puis montrer les recommandations de son maître et d'autres personnes, pour prouver qu'il est vraiment pieux, plein de religion, humble... la meilleure créature du monde. Dans l'endroit d'où il vient, on l'appelait le prédicateur, quoi!

— Eh! mais je pourrai en faire un chapelain pour la famille, riposta le jeune homme assez sèchement. C'est une idée cela... Il y a très peu de religion parmi mes gens, à moi.

— Vous plaisantez!

— Comment savez-vous ces détails? Voyons! le garantissez-vous comme prédicateur? A-t-il été examiné par un concile ou un synode? Montrez vos papiers!

Si le marchand d'esclaves n'avait pas compris, à certains clignements d'yeux de son interlocuteur, que toute cette discussion allait finir, après un détour, par lui apporter une bonne somme, il eût infailliblement perdu patience.

Il n'en fut rien. Il atteignit au contraire un sale portefeuille, l'ouvrit, le posa sur une balle de coton, et se mit à étudier soigneusement un certain papier. Le jeune homme le contemplait toujours d'un air indifférent et froidement railleur.

— Papa, achetez-le, n'importe le prix, dit Evangéline en montant sur un colis et en passant ses petits bras autour du cou de son père. Je sais que vous avez assez d'argent... je veux l'avoir.

— Et pourquoi faire, mignonne? un joujou? un cheval de bois? quoi? voyons!

— Je veux le rendre heureux.

— Eh bien! voilà une raison, et bien trouvée!

Au même instant, Haley tendit au jeune homme un certificat signé de M. Shelby; celui-ci le prit de ses longs doigts et y jeta un oeil distrait.

Et comme il avait fait, tout en parlant, un paquet de billets:

— Voyons! mon vieux, comptez votre monnaie, dit-il au marchand en lui donnant le paquet.

— Très bien, dit Haley, dont le front rayonna d'aise.

Et, tirant de sa poche un vieil encrier, il remplit l'acte de vente, qu'il passa au jeune homme.

— Si j'étais ainsi détaillé et inventorié, dit Saint-Clare, je me demande à combien je pourrais monter: tant pour la forme de ma tête, tant pour le front élevé; tant pour les mains, les bras, les jambes; tant pour l'éducation, le savoir, le talent, l'humilité, la religion. Diable! ce serait peu pour ces derniers articles, je crois. Mais voyons, Eva! venez.

Et, la prenant par la main, il alla avec elle jusqu'au bout du bateau, et, mettant le bout de son doigt sous le menton de Tom, il lui dit d'un ton de bonne humeur:

— Voyez, Tom, si votre nouveau maître vous convient!

Tom leva les yeux.

(A suivre)



AU SACRE-COEUR

La partie de cartes du 22 février dernier fut un des plus beaux succès de Mme Origène Roy, de notre paroisse. Nous connaissons tous son habileté d'organisatrice, mais en cette dernière fois elle semble s'être surpassée. Nous lui offrons nos sincères remerciements pour l'aide qu'elle apporte au soutien de notre école, et la félicitons de ses beaux succès et du courage qu'elle a toujours apporté pour vaincre les difficultés mises sur son chemin.

A cette partie de cartes avait lieu le tirage de plusieurs objets du dernier bazar et d'une rafle organisée pour venir au secours des pauvres au cours de l'hiver. Les objets furent attribués comme suit:

Pour le bazar: un gramophone gagné par O. Kleinfeld, 874, rue Sherbrooke; un sac de farine, Gérard Leveillé, 612, ave. William.

Pour les pauvres: une tonne de charbon, gagnée par la compagnie Hignell Printing; une corde de bois, par C.-S. Wilson 208, rue Langside; $5.00 en or, par la Canada Bread Co.; un coussin, par R. Cormier, 261, rue Langside.

A cette partie de cartes, 24 prix furent distribués comme suit:

Pour dames: 1er prix, Mme Y. Pichette, 92; 2. Mme Grégoire, 90; 3. Mme Dr Séguin, 89; 4. Mme Rose Poitvin, 89; 5. Mme J. Rodrigue, 89; 6. Mme Thompson, 88; 7. Mme Félix Hébert, 88; 8. Mme A. Saint Germain, 88; 9. Mme H. Taylor, 88; 10. Mme E. Boismenu, 88; consolation, Mlle A. D., 61.

Pour messieurs: 1er prix, A. McDonald, 95; 2. N. Chevrier, 94; 3. O. Trudeau, 94; 4. B.-F. Natts, 92; 5. J.-J. McDonald, 91; 6. A.-J. Louis, 89; 7. H. Taylor, 88; 8. L.-H. Fournier, 88; 9. L. Chabot, 87; 10. Léo Mercier, 87; consolation, Damase Laflèche, 61.

Le prix d'entrée pour dames échut à Mme Dr G.-M. Laflèche, et le prix pour messieurs à M. P. L'Heureux.

• • •

Mardi prochain, 8 mars, aura lieu la sixième partie de cartes de la série. Rappelez-vous que cette série de dix parties a pour récompense aux heureux gagnants qui auront pris part à ces parties $10.00 en or pour dames et messieurs. Il n'y aura pas de goûter pendant le temps du carême, mais on servira une tasse de thé ou de café.

• • •

Dimanche prochain, 6 mars, s'ouvrira dans notre église, à la messe de 11 heures, la solennité des Quarante Heures qui se terminera le mardi suivant à la messe de 8 h. 30. Le Saint-Sacrement sera donc exposé toute l'après-midi du dimanche et le lundi toute la journée. Il faut profiter de ces jours de grâces spéciales qui nous sont accordées et aller déposer aux pieds du Maître le fardeau de nos ennuis. Espérons que nous trouverons des adorateurs pour tout le temps et qu'on ne laissera pas Jésus seul à nous y attendre.

Mariage

Mercredi dernier un joli mariage avait lieu dans notre église. M. W. Breault conduisait à l'autel Mlle Berthe Gauthier, de notre paroisse. Agissaient comme témoins: M. J.-L. Breault, frère du marié, et Mlle Alice Gauthier, soeur de la mariée. Nos voeux de bonheur et de longue vie.

L'orgue était tenu par Mme Thibeault. Mlle Yvonne Thibeault chanta un magnifique "Ave Maria" et un autre chant approprié à la circonstance, en anglais. Mme G.-M. Laflèche chanta un Noël de mariage très bien réussi.

Ecole du Sacré-Coeur

9me degré: Noé Chevrier et Jeannette Blanchard.

8me degré: Léonne Bourbonnais et Elva Caron.

7me degré: Jeanne d'Arc Aubin et Gertrude Thomas.

6me degré: Lorraine Bourbonnais et Germaine Séguin.

5me degré: Suzette Buffet et Lucienne Descoteaux.

4me degré: Thelma Salé et Léo Brault.

3me degré: Roland Auger et Thérèse Rhéaume.

2me degré: Françoise Bélair et Lillian Wright.

Cours préparatoire: Germaine Rousseau et Joseph Guay.

WINNIPEG

Souper de famille offert au juge Ernest Roy et à M. Calder

Samedi soir, à l'hôtel Fort Garry, un charmant souper de famille avait été organisé pour permettre aux Canadiens français de Winnipeg et de Saint-Boniface de fêter deux compatriotes distingués, membres de la Commission d'enquête sur les douanes, M. le juge Ernest Roy et Me R.-L. Calder. L'hon. P.-A. Talbot, qui présidait, a dit combien la population française des deux villes était fière de recevoir des visiteurs de marque qui font le plus grand honneur à notre race. M. le juge Roy, dans une causerie pleine de substance et fort goûtée, nous a parlé de l'ensemble de notre pays qu'il connait bien et surtout de la province de Québec.

C'est un grand plaisir pour des Québecois, dit-il, de retrouver dans l'Ouest un groupe important de compatriotes ayant même esprit, même coeur, mêmes problèmes et des organisations françaises qui sont la réplique de celles de la province natale. L'orateur nous exhorte à préparer l'avenir en accomplissant bien notre tâche du présent. Nous avons un beau pays au climat sain, offrant une grande variété de ressources dont une petite partie seulement est exploitée. Les succès obtenus en peu d'années par une petite population montrent jusqu'où nous pouvons aller si nous unissons tous nos efforts. Jusqu'ici la race française a surtout employé son énergie à s'emparer du sol et à coloniser; chez elle l'amour de la patrie se confond avec l'amour du sol. Il faut conserver cette qualité précieuse. Mais nous avons d'autres obligations, en particulier celle de travailler à notre perfectionnement individuel, car tant valent les citoyens, tant vaut le pays. Nous devons avoir à coeur d'être des Canadiens distingués. L'existence de deux races vivant côte à côte ne doit pas être une cause de discorde et de mésestime, mais, au contraire, une noble émulation. Nous avons autant de ressources que les autres et nous savons triompher quand nous le voulons. Dans l'Ontario, aujourd'hui, on est beaucoup moins occupé de donner suite aux lois de persécution scolaire que de trouver la formule d'une retraite pas trop humiliante. Au Manitoba, où l'on a tant lutté, l'hostilité est aussi disparue et l'avenir n'offre rien d'inquiétant. La province de Québec est en ce moment à la tête de la Confédération pour ce qui regarde la situation financière, le développement agricole, forestier, industriel, etc., et l'on copie partout sa législation et ses méthodes.

M. le juge Roy insiste sur l'importance de relations étroites entre les différents groupes. Venir dans l'Ouest, dit-il, c'est se convaincre de ses avantages. On se trouve en contact avec une population heureuse d'y vivre; le problème du pain quotidien y est moins difficile que dans la province de Québec. Aussi, quand les pères de famille de là-bas connaîtront l'Ouest tel qu'il est, ils seront heureux d'y envoyer leurs fils prendre des terres.

Notre situation de minorité au Canada, dit encore M. le juge Roy, nous impose l'obligation d'exceller dans notre sphère. Nous devons porter au plus haut degré nos qualités et cultiver chez les jeunes le goût du travail et de l'étude. Nous sommes apathiques, nous manquons d'ambition. Il faut s'instruire pour le plaisir de savoir, mais aussi pour créer une impression avantageuse sur ceux qui vivent avec nous.

L'orateur nous conseille de nous rapprocher des Anglais pour leur emprunter leurs qualités et leur faire comprendre que nous sommes solidaires. Conservons chacun notre mentalité en travaillant pour le même but. C'est cette formule qui fait progresser la province de Québec.

M. R.-L. Calder, de Montréal, qui doit parler le lendemain à Saint-Boniface, sous les auspices de l'Union Canadienne, se contente de dire quelques mots; c'est un feu roulant de réflexions spirituelles et d'observations judicieuses finement exprimées qui obtiennent un franc succès.

Le R. P. Vézina, O.M.I., curé de la paroisse du Sacré-Coeur, remercie les distingués visiteurs qui sont venus nous apporter le souvenir de la province de Québec, et leur assure que le français ne disparaîtra pas de l'Ouest parce que les mères françaises resteront fidèles à leur mission.

Assistaient à cette fête de famille: Hon. P.-A. Talbot, hon. juge Ernest Roy, Me R.-L. Calder, R. P. Vézina, O.M.I., Horace Chevrier, Roger Goulet, J.-E. Arpin, R. P. Plourde, O.M.I., Frère Joseph, Gustave Rocan, Ernest Gagnon, Dr Laurendeau, L.-A. Goyette, Henri Deschambault, E.-E. Landry (Calgary), Joseph Casgrain (Montréal), Noël Bernier, J.-T. Beaubien, Donatien Frémont, Henri Lacerte, V. Mager, Dr Gervais, H. Chabot, J.-H. Daignault, J.-A. Cusson, I. Villeneuve, H.-D. de Moissac, juge L.-P. Roy, W. Fournier, Dr Labelle, Dr Michaud, P.-E. Gingras, Dr Denoit, C.-W. Raymond, Louis-Philippe Gagnon, Dr Trudel, Dr Picard, Dr Collin, Dr Prendergast, J.-P. Bertrand, Marius Benoist.

PETITES NOTES

La Commission d'enquête sur les douanes a fini de siéger à Winnipeg. Les commissaires sont partis pour Ottawa. On ne croit pas cependant qu'ils siègent dans l'Ontario avant le 21 mars.

• • •

M. D.-P.-R. Coats, gérant du poste CKY, quittera Winnipeg à la fin de mars pour aller prendre charge d'une nouvelle station à Moose Jaw.

• • •

Emile Saint Godard, le jeune champion du derby de chiens, de retour de Québec, a passé quelques jours à Winnipeg. M. et Mme R. Vien ont reçu en son honneur samedi soir.

• • •

W.-J. Bulman a démissionné comme membre de la Commission des liqueurs, à la suite de la révélation, faite à l'enquête des douanes, que sa maison avait imprimé des étiquettes de bouteilles de whisky.

Grand congrès acadien à Moncton, au mois d'août

Moncton, N.-B. — Le comité exécutif de la Société Nationale de l'Assomption vient de tenir une réunion importante à laquelle on a décidé de convoquer un congrès plénier des Acadiens pour le mois d'août 1927, à Moncton. C'est M. le juge Aubin Arsenault, ancien premier ministre de la province de l'Ile du Prince-Edouard qui est le président de la Société Nationale des Acadiens. Ce sera le premier congrès acadien tenu à Moncton qui est rapidement devenu le plus gros centre français des Provinces Maritimes. Des questions de la plus haute importance y seront mises à l'étude.

PARIS — Le poète Emile Blémont vient de mourir à Paris, à l'âge de 87 ans.

Dans sa candeur...

Monsieur, habillé pour la sortie du soir, va chercher madame qui se fait attendre:

Lui — Eh bien, dis donc... je suis prêt à partir, moi... Qu'attends-tu pour mettre ta robe?...

Elle (habillée apparemment pour le bal) — Mais, mon ami, je l'ai...

• • •

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. H.-M. Brassard, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

